

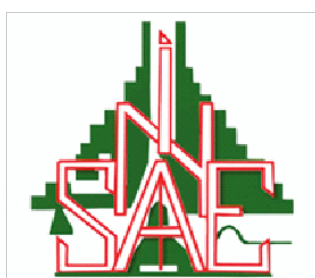


INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV) ENQUETE DE SUIVI 2010

Rapport préliminaire



Mars 2011

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ANALYSE ECONOMIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE
L'ANALYSE ECONOMIQUE
(INSAE)**

**ENQUETE MODULAIRE INTEGREE SUR
LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES
(EMICoV-Suivi 2010)**

RAPPORT PRELIMINAIRE





Ce rapport présente les résultats préliminaires de l'Enquête de suivi EMICoV réalisée au Bénin sur la période février-mai 2010 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). L'EMICoV-Suivi a bénéficié de l'appui financier du Gouvernement Béninois, du projet Millénium Challenge Account (MCA-Benin), de l'Ambassade des Pays Bas, du PNUD et de l'UNICEF. L'INSAE saisit l'opportunité qui lui est offerte par la présente publication pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui accompagnent le Bénin dans la réduction de la pauvreté.

Pour tous renseignements concernant l'EMICoV, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), BP 323, Cotonou, Bénin (Téléphone (229) 21 30 74 48/21 30 82 44 ; Fax (229) 21 30 82 46 ; e-mail : insae@insae-bj.org; Internet : WWW.insae-bj.org).

Ce rapport a été préparé par :

Cosme VODOUNOU

Alexandre BIAOU

Djabar Dine ADECHIAN

Eudes HOUNKPODOTE

Table de matière

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Introduction	6
Caractéristiques des ménages et de la population enquêtée	7
Pauvreté au Bénin : une réalité multidimensionnelle	12
Profil et dynamique de la pauvreté au Bénin	27
Emploi et chômage	34
Consommation des ménages	39
Sécurité alimentaire	43
Microfinance	46
Foncier	52
Gouvernance et démocratie	54
Vaccination et santé de l'enfant	60
Conclusion	70

Liste des tableaux

Tableau 1 : Structure (%) par âge et par sexe de la population des ménages	7
Tableau 2: Composition des ménages par milieu de résidence et selon les départements	8
Tableau 3: Niveau d'instruction de la population selon les caractéristiques sociodémographiques ...	10
Tableau 4 : Déperdition des ménages entre 2006 et 2010	11
Tableau 5 : Caractéristiques des variables utilisées pour la construction de l'indice composite et les coefficients (scores) associés	14
Tableau 6 : Indices de pauvreté monétaire selon le milieu de résidence	18
Tableau 7 : Indices de pauvreté monétaire.....	19
Tableau 8 : Indices de pauvreté monétaire selon le milieu de résidence	24
Tableau 9 : Proportion de population cumulant une forme seulement et les deux formes de pauvreté	26
Tableau 10 : Indices de pauvreté selon l'âge du Chef de ménage	28
Tableau 11 : Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du Chef de ménage.....	29
Tableau 12 : Indices de pauvreté selon la taille du ménage	29
Tableau 13 : Indices de pauvreté selon la branche d'activité du chef de ménage	30
Tableau 14 : Indices de pauvreté selon le sexe du chef de ménage	31
Tableau 15 : Matrice de transition	31
Tableau 16 : Décomposition des variations de la pauvreté en éléments de croissance et de redistribution.....	32
Tableau 17 : Indices d'inégalité de Gini selon le milieu et le département de résidence.....	33
Tableau 18: Taux d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques de la population	35
Tableau 19: Dépenses de consommation et part du quintile le plus pauvre selon les caractéristiques sociodémographiques	40
Tableau 20: Part des différentes fonctions de consommation dans les dépenses totales selon le milieu de résidence et le département.....	42
Tableau 21: Proportion de ménages en insécurité alimentaire	44
Tableau 22: pourcentage de crédits accordés et satisfaction des besoins de la population selon les caractéristiques sociodémographiques.....	49
Tableau 23: Pourcentage de la population ayant un compte d'épargne et ayant participé à une tontine selon les caractéristiques sociodémographiques.....	51
Tableau 24: Investissement sur les parcelles et perception de la sécurité foncière.....	53
Tableau 25: Perception sur le fonctionnement et les différents maux de l'administration	56
Tableau 26: Perception sur la démocratie et ses principes fondamentaux.....	59
Tableau 27: Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés.....	61
Tableau 28: Principales occasions de la vaccination de la population.....	63
Tableau 29: Pourcentage d'enfants ayant eu la diarrhée et l'IRA.....	66

Liste des graphiques

Graphique 1 : Ecart de pauvreté en fonction de l'incidence de la pauvreté en 2009	20
Graphique 2 : Evolution de l'incidence de la pauvreté par commune sur la période 2007 et 2009	21
Graphique 3 : Evolution de P1/P0 par commune sur la période 2007 à 2009.....	23
Graphique 4 : Proportion de population avec cumul des formes de pauvreté	25
Graphique 5 : Proportion de la population cumulant les 2 formes de pauvreté par département (en %)	26
Graphique 6: Taux d'activité selon le groupe d'âges, le sexe et le milieu de résidence	36
Graphique 7: Contribution des secteurs d'activité à l'économie.....	37
Graphique 8: Taux de chômage selon le sexe, le milieu de résidence et le département	38
Graphique 9: Proportion de ménages en insécurité alimentaire.....	43
Graphique 10: pourcentage de crédits accordés selon la branche d'activité de l'individu	48
Graphique 11 : Perception de la population sur les dysfonctionnements de l'administration	55
Graphique 12 : Prévalence de la malnutrition aiguë globale par tranche d'âge (références OMS, 2006)	67
Graphique 13 : Prévalence de la malnutrition chronique globale par tranche d'âge (références OMS, 2006).....	68
Graphique 14 : Prévalence de l'insuffisance pondérale globale par tranche d'âge (références OMS, 2006).....	69

Introduction

Ce rapport présente les résultats préliminaires de la première enquête de suivi-EMICoV réalisée en 2010 par l’Institut National de la Statistique et de l’Analyse Économique et financée par le Gouvernement du Bénin, le projet Millénium Challenge Account (MCA-Benin), les Pays Bas, le PNUD et l’UICEF. Il intervient au lendemain de l’élaboration par le Gouvernement béninois de la troisième génération de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté couvrant la période 2011-2015.

Au cours de cette opération, des informations ont été collectées auprès de 16 954 ménages portant sur le panel des ménages enquêtés lors du quatrième passage de l’EMICoV réalisé en 2007. Les résultats sont significatifs au niveau national, au niveau du milieu de résidence (urbain et rural), au niveau des douze départements et des soixante dix sept communes du pays.

Les premiers résultats de cette importante enquête nationale présentés ici se limitent aux résultats d’intérêt le plus immédiat pour les responsables et administrateurs des programmes de lutte contre la pauvreté. Ils sont produits par département, milieu de résidence, sexe et niveau de vie. Le rapport final présente les résultats définitifs ainsi que les analyses thématiques.

Caractéristiques des ménages et de la population enquêtée

Une population jeune à dominance rurale.

L'enquête a touché effectivement 20 195 ménages dont 16 954 dans les grappes suivies depuis le quatrième passage en 2007 et 3 241 pour les besoins spécifiques de l'évaluation des programmes du Millenium Challenge Account. Dans ce

rapport seules les données concernant les 16 954 ménages sont analysées pour rester fidèle à l'idée de panel.

Le tableau 1 présente la répartition de la population des ménages enquêtés par âge et par sexe. Au sein de ces ménages, l'enquête a dénombré 80 517 individus dont 40 197 (49,9%) hommes et 40 320 femmes (50,1%).

Tableau 1 : Structure (%) par âge et par sexe de la population des ménages

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 04	15,6	14,2	14,9	17,3	16,9	17,1	16,7	15,9	16,3
05 - 09	17,1	15,4	16,3	21,5	19,0	20,2	19,9	17,7	18,8
10 - 14	13,9	12,9	13,4	16,0	12,8	14,4	15,2	12,9	14,1
15 - 19	10,2	9,0	9,6	8,7	6,6	7,6	9,2	7,4	8,3
20 - 24	6,8	7,4	7,1	4,0	5,4	4,7	5,0	6,1	5,6
25 - 29	6,0	8,5	7,2	3,8	8,3	6,1	4,6	8,4	6,5
30 - 34	6,4	8,1	7,2	5,5	7,8	6,7	5,8	7,9	6,9
35 - 39	6,0	6,2	6,1	5,3	5,7	5,5	5,6	5,9	5,7
40 - 44	4,9	4,7	4,8	4,3	4,7	4,5	4,5	4,7	4,6
45 - 49	3,7	3,6	3,7	3,4	3,3	3,3	3,5	3,4	3,5
50 - 54	2,9	3,6	3,3	3,0	3,5	3,2	2,9	3,5	3,2
55 - 59	2,4	2,2	2,3	2,1	2,0	2,0	2,2	2,0	2,1
60 - 64	1,8	1,9	1,8	2,2	1,8	2,0	2,0	1,9	1,9
65 - 69	1,1	1,1	1,1	1,3	1,0	1,2	1,2	1,1	1,1
70 - 74	0,9	0,9	0,9	1,2	0,8	1,0	1,1	0,9	1,0
75 - 79	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
80 +	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nombre de personnes									
Non pondéré	15 479	15 278	30 757	24 718	25 042	49 760	40 197	40 320	80 517
Pondéré	1 116 799	1 104 814	2 221 614	1 908 471	1 941 155	3 849 626	3 025 270	3 045 969	6 071 240

Le tableau montre que la tranche d'âge dominante est le groupe des 5 – 9 ans quels que soient le sexe et le milieu de résidence. Le rapport de masculinité s'établit à 99 hommes pour 100 femmes au niveau national.

Des ménages dirigés en majorité par des hommes avec une taille moyenne de 4,8 personnes.

Le tableau 2 présente les proportions de ménages selon certaines caractéristiques telles que le sexe du chef de ménage, la composition du ménage et sa taille. Trois ménages sur quatre (76,8%) ont à leur tête un homme, et près d'un quart sont dirigés par une femme (23,2%). Cette proportion de ménages dirigés par les femmes est légèrement plus élevée en milieu urbain

qu'en milieu rural (24,7% contre 22,2%). Les résultats selon les départements montrent respectivement que c'est dans le Zou et les Collines (29,2% et 28,6%) que les ménages sont le plus fréquemment dirigés par une femme tandis que dans le Borgou et l'Alibori respectivement 10,7% et 8,2% des ménages ont à leur tête une femme.

Tableau 2: Composition des ménages par milieu de résidence et selon les départements

	Milieu de résidence		Départements												Bénin
	Urbain	Rural	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	
Sexe du CM															
Femme	24,7	22,2	8,2	21,3	24,3	10,7	28,6	31,2	12,0	27,9	26,5	22,0	23,7	29,2	23,2
Homme	75,3	77,8	91,8	78,7	75,7	89,3	71,4	68,8	88,0	72,1	73,5	78,0	76,3	70,8	76,8
Age des membres															
Enfants < 5ans	43,2	51,7	69,0	52,8	44,3	53,6	46,2	48,0	52,8	36,9	44,6	49,8	43,6	49,3	48,4
Enfants 5-17 ans	64,2	74,6	83,8	79,3	62,3	75,9	72,9	76,8	85,3	53,1	72,3	69,7	69,0	70,0	70,5
Hommes 18 ans +	80,8	81,7	93,8	81,9	79,6	92,0	77,4	73,5	92,2	79,2	78,4	83,1	79,9	75,5	81,4
Femmes 18 ans +	84,0	90,7	93,5	89,2	85,3	85,3	89,2	91,8	92,3	80,6	86,8	90,3	88,2	90,1	88,0
Statut migratoire															
Non Migrants	85,2	96,0	97,5	97,3	88,2	92,4	93,1	98,1	94,9	78,9	97,1	86,8	96,2	95,3	91,8
Migrants retour	11,7	9,5	1,9	10,5	9,8	7,3	16,5	5,0	9,8	14,6	10,9	15,9	9,1	7,7	10,4
Migrants	42,4	16,6	6,8	8,3	29,6	28,6	25,5	7,9	30,6	59,4	9,6	45,2	17,7	19,1	26,8
Nombre de membres habituels															
1	17,0	10,9	4,3	10,1	17,6	11,6	12,9	8,6	6,1	21,1	12,8	12,2	15,5	14,9	13,3
2	9,6	9,0	5,1	8,1	11,1	6,1	10,2	10,1	4,8	12,3	9,9	8,5	12,0	8,7	9,2
3	13,0	11,5	7,4	10,0	14,5	8,8	12,4	13,0	7,8	15,2	13,5	12,5	11,2	12,4	12,1
4	15,4	15,1	10,7	12,0	16,9	11,5	15,4	17,3	10,9	16,9	16,9	16,4	15,0	16,2	15,2
5	15,0	16,4	15,7	13,0	14,9	14,7	16,5	14,4	13,6	13,6	18,2	18,3	15,9	18,7	15,8
6	11,3	12,5	11,0	12,5	11,4	13,0	11,4	12,3	12,8	9,4	12,5	13,1	11,7	13,3	12,0
7	7,3	8,9	10,6	11,7	6,1	10,1	9,4	8,4	13,0	6,1	7,5	7,6	7,1	7,7	8,3
8	4,5	5,8	11,0	7,0	4,0	8,0	4,9	5,5	8,0	2,3	4,1	4,9	5,6	4,1	5,3
9+	2,8	3,5	8,3	6,3	1,9	5,1	2,2	3,7	5,8	1,3	1,6	3,1	2,1	2,0	3,2
Taille moyenne des ménages															
	4,4	5,0	6,6	5,5	4,0	5,6	4,7	5,0	6,4	3,8	4,4	4,6	4,4	4,4	4,8

Les résultats concernant la taille du ménage montrent que la taille moyenne s'établit à 5 personnes et qu'elle varie de 4,4 en milieu urbain à 5 en milieu rural. De plus, on constate que dans l'Alibori (6,6) et la Donga (6,4), les ménages ont une taille nettement supérieure à la moyenne nationale. A l'opposé, dans le département du Littoral les ménages sont de petites tailles (3,8 personnes).

L'analyse du statut migratoire de la population montre que 42,4% de la population urbaine sont des migrants contre 16,6% en milieu rural.

Une population en majorité à faible niveau d'instruction avec plus de la moitié n'ayant pas dépassé le niveau primaire.

Le niveau d'instruction d'une population est un élément important qui contribue à l'amélioration des conditions de vie non seulement du ménage mais de la société toute entière. Au niveau du questionnaire ménage, des questions ont été posées sur le

niveau d'instruction et sur la fréquentation scolaire des personnes âgées de cinq ans ou plus. Le tableau ci-dessus présente la répartition de la population des ménages selon le niveau d'instruction atteint, par département, milieu de résidence et par sexe. Les résultats montrent que 49,1% de la population n'ont aucun niveau d'instruction et 50% de la population ont moins de 5 ans d'années d'étude. La répartition par sexe des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction indique que 40,4% de la population masculine n'a aucun niveau d'instruction contre 57,6% au niveau de la population féminine. Globalement quelles que soient les variables d'identification (milieu/sexe), on compte peu d'individus ayant atteint un niveau d'instruction élevée (secondaire et supérieur) En effet, le taux d'instruction diminue considérablement lorsqu'on tend vers le niveau supérieur (34,7% pour le niveau primaire et 1,7% pour le supérieur). Les départements de l'Alibori et de l'Atacora ont un taux élevé de non instruits respectivement 80,4% et 65,8%.

Tableau 3: Niveau d'instruction de la population selon les caractéristiques sociodémographiques

	Sans instruction	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Effectif	Nombre médian d'années d'études (a)	Taux nets de scolarisation au primaire
Départements								
Alibori	80,4	16,1	3,0	0,4	0,1	5106	4	32,5
Atacora	65,8	27,3	5,4	1,1	0,3	5934	4	59,8
Atlantique	43,8	35,7	13,1	4,1	3,4	7129	5	80,7
Borgou	57,5	28,8	9,8	2,7	1,2	6426	5	59,1
Collines	44,5	41,8	11,1	2,2	0,4	5101	4	85,7
Couffo	53,4	34,2	9,8	2,4	0,2	5023	4	75,7
Donga	54,5	36,0	7,8	1,3	0,4	4107	4	80,1
Littoral	16,6	37,8	24,0	12,2	9,5	5724	7	89,5
Mono	44,3	42,2	11,1	2,3	0,2	4029	4	86,6
Ouémé	38,0	42,4	13,7	4,0	2,0	6725	5	85,0
Plateau	56,9	33,3	8,0	1,5	0,3	3256	4	74,8
Zou	47,8	37,5	11,4	2,8	0,4	6342	4	81,6
Milieu de résidence								
Cotonou	16,6	37,8	24,0	12,2	9,5	5724	7	89,5
Autre urbain	40,4	36,9	15,1	5,0	2,7	19591	5	78,2
Rural	57,7	33,2	7,6	1,3	0,2	39587	4	69,4
Sexe								
Masculin	40,4	38,9	13,5	4,6	2,7	32131	5	74,4
Féminin	57,6	30,5	8,9	2,1	0,8	32754	4	71,2
Age des membres								
Enfants 5-17 ans	24,9	61,8	12,4	0,8	0,0	27987	4	72,9
Hommes 18 ans +	55,5	18,3	13,4	7,8	5,0	17021	8	.
Femmes 18 ans +	77,4	10,8	7,5	3,0	1,4	19889	7	.
Bénin	49,1	34,7	11,2	3,3	1,7	64902	5	72,9

a. Le calcul du nombre médian d'années d'études exclut les populations non instruites.

Sur les 17 511 ménages effectivement enquêtés lors du premier passage de l'enquête EMICoV 2006, 12 680 ont été retrouvés en 2010 pour l'enquête de suivi soit un taux de déperdition de 27,6% des ménages du panel de 2006. Notons par ailleurs que sur les 17 511 ménages de 2006, 14 202 ménages avaient été

retrouvés pour le quatrième passage en 2007.

Le taux de déperdition diffère significativement selon le milieu de résidence et le département. Le taux de déperdition est de 21,7% pour le milieu rural contre 36,0% pour le milieu urbain. Dans trois départements, plus de 35% des

ménages de 2006 n'ont pas été retrouvés. Il (49,4%) et du Plateau (35,8%).
s'agit du Littoral (56,5%), de l'Ouémé

Tableau 4 : Déperdition des ménages entre 2006 et 2010

Département	Total ménages EMICoV 2006	Nombre ménages 2006 retrouvé au P4	Nombre ménages 2006 retrouvé au Suivi 2010	Proportion ménage EMICoV 2006 retrouvée en 2010
Alibori	986	869	811	82,3
Atacora	1361	1161	1097	80,6
Atlantique	2252	1864	1720	76,4
Borgou	1406	1210	1104	78,5
Collines	1356	1114	1005	74,1
Couffo	1282	1157	1038	81,0
Donga	810	660	584	72,1
Littoral	1917	1385	1026	53,5
Mono	1173	948	911	77,7
Ouémé	1978	1259	1116	56,4
Plateau	1048	820	673	64,2
Zou	1942	1755	1605	82,6
Total	17511	14202	12680	72,4
Urbain	7228	5369	4627	64,0
Rural	10283	8833	8053	78,3

Pauvreté au Bénin : une réalité multidimensionnelle

Une méthodologie de calcul appropriée.

L'analyse multidimensionnelle de la pauvreté distingue généralement les approches objective et subjective de la pauvreté. Dans le premier cas, le niveau de pauvreté est mesuré par des instruments appropriés : seuil de pauvreté monétaire, scores des conditions de vie (indices composites), indicateurs des potentialités. Dans le second cas, il est considéré comme pauvres, ceux qui se sentent ainsi dans un contexte donné. Les raisons peuvent alors en être diverses : insuffisance d'argent pour se procurer un produit donné (aspect monétaire), désir d'être au même niveau de vie que le voisin (aspect conditions de vie), envie de relations sociales équivalentes à celles du voisin. Au lieu de déterminer le niveau de pauvreté de façon objective par des indicateurs mesurant le niveau de vie, les conditions de vie, ou l'état des potentialités, on cherche à l'obtenir à partir des opinions des individus sur leur propre situation relative. Cette approche subjective basée sur la façon dont les ménages perçoivent leur situation, ou se

perçoivent comme pauvres, vient de la nécessité de savoir comment est vécue la pauvreté et quelles interventions pourraient être mise en œuvre pour la réduire.

Pauvreté non monétaire, un concept multivarié qui recouvre la pauvreté d'existence et la pauvreté en termes d'actifs.

La pauvreté non monétaire recouvre la pauvreté d'existence et la pauvreté en termes de patrimoine ou d'actifs. La première consiste à définir la pauvreté à partir des conditions matérielles d'habitation. Comme le soulignent Razafindrakoto et Roubaud (2001), c'est une approche objective non monétaire qui analyse la pauvreté sous l'angle de résultats et non de moyens. Dans le second cas, la pauvreté est analysée à partir des actifs du ménage.

L'analyse de la pauvreté non monétaire repose sur la construction d'un indice composite de niveau de vie basée sur les variables de conditions de vie et de patrimoine des ménages. A cet égard, on exploite les travaux de Filmer et Pritchett (1998, 2001), Hammer, (1998), Sahn et

Stifel (2001), Asselin, (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002) et ceux de Vodounou et Ahoey (2002) pour réaliser une analyse en composante principale (ACP) et retenir le premier axe factoriel.

L'indice composite de niveau de vie correspond aux coordonnées des ménages sur le premier axe qui peuvent prendre des valeurs positives et négatives. Le sens du premier axe n'a aucune importance dans la mesure où les ménages pauvres peuvent avoir des coordonnées négatives ou positives

Pour que le premier axe factoriel puisse être interprété comme un axe de niveau de vie, il faudrait que toutes les variables utilisées pour sa détermination classent les ménages de la même façon. C'est le principe COPA « Cohérence ordinale par rapport au premier axe », Asselin, 2001.

L'application de ce principe qui améliore l'approche de Filmer et Pritchett (1998), a conduit à la sélection selon le milieu de résidence des variables dont les caractéristiques et les scores associés sur le premier axe sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Caractéristiques des variables utilisées pour la construction de l'indice composite et les coefficients (scores) associés

	Milieu rural			Milieu urbain					
	scores sur le premier axe	Moyenne	Ecart-type	Cotonou			Autre urbain		
				scores sur le premier axe	Moyenne	Ecart-type	scores sur le premier axe	Moyenne	Ecart-type
mode de cuisson	0,064	0,116	0,32	0,037	0,912	0,283	0,086	0,42	0,494
mode éclairage	0,116	0,139	0,346	0,075	0,914	0,281	0,101	0,558	0,497
nature du sol	0,097	0,421	0,494	0,035	0,954	0,21	0,077	0,753	0,431
nature du mur	0,099	0,266	0,442	0,068	0,918	0,275	0,093	0,637	0,481
nature du toit	0,065	0,743	0,437	0,016	0,988	0,108	0,054	0,891	0,312
type de toilette	0,083	0,054	0,225	0,052	0,741	0,438	0,077	0,253	0,435
Eau de boisson	0,009	0,625	0,484	0,006	0,998	0,046	0,038	0,741	0,438
ordures ménagères	0,042	0,011	0,106	0,067	0,693	0,461	0,073	0,175	0,38
eaux usées	0,013	0,003	0,052	0,052	0,142	0,349	0,034	0,034	0,18
voiture	0,079	0,015	0,12	0,096	0,106	0,307	0,051	0,043	0,204
pirogue				0,014	0,006	0,08			
chaîne hifi	0,096	0,014	0,118	0,093	0,2	0,4	0,065	0,059	0,235
réfrigérateur	0,097	0,011	0,102	0,109	0,198	0,398	0,068	0,055	0,229
foyer amélioré	0,06	0,02	0,141	0,059	0,281	0,45	0,054	0,092	0,289
fer à repasser électrique	0,076	0,017	0,129	0,115	0,299	0,458	0,066	0,07	0,256
lits	0,089	0,38	0,485	0,072	0,885	0,319	0,087	0,619	0,486
moto/mobylette	0,075	0,364	0,481	0,067	0,567	0,496	0,064	0,496	0,5
poste radio	0,058	0,657	0,475	0,053	0,878	0,327	0,054	0,8	0,4
cuisinière	0,055	0,003	0,058	0,103	0,157	0,364	0,052	0,028	0,165
machine à laver	0,025	0,001	0,035	0,016	0,007	0,081	0,016	0,005	0,069
fauteuil moderne	0,116	0,035	0,183	0,119	0,534	0,499	0,101	0,215	0,411
ordinateurs	0,051	0,004	0,066	0,084	0,094	0,292	0,043	0,024	0,153
téléphone mobile	0,095	0,395	0,489	0,052	0,92	0,271	0,085	0,666	0,472
bicyclette				0,046	0,037	0,188			
poste téléviseur	0,139	0,105	0,307	0,106	0,778	0,416	0,112	0,422	0,494
magnétoscope	0,081	0,023	0,151	0,074	0,156	0,363	0,052	0,052	0,222
ventilateur	0,134	0,04	0,197	0,117	0,594	0,491	0,105	0,234	0,424
matelas	0,118	0,111	0,314	0,095	0,839	0,367	0,106	0,382	0,486
téléphone fixe	0,037	0,01	0,1	0,082	0,071	0,257	0,028	0,025	0,157
machine à coudre	0,046	0,031	0,172	0,019	0,089	0,284	0,028	0,067	0,25
connexion internet	0,023	0,007	0,081	0,058	0,078	0,268	0,021	0,018	0,133
terrain possédé				0,067	0,22	0,414			
maison en location	0,025	0,026	0,159	0,022	0,036	0,187	0,017	0,067	0,25
Valeur propre	5,211			5,752			6,924		
Pourcentage d'inertie expliquée	17,37			17,429			23,079		
Nombre d'observations	9573			1712			4818		

L'indice de richesse est la moyenne pondérée des variables indicatrices centrées et réduites correspondant aux variables retenues. Comme les variables

indicatrices prennent la valeur 1 ou 0 selon que le ménage dispose ou non du bien considéré, on en déduit que la non possession réduit l'indice composite.

Encadré 1: Pauvreté non monétaire

Elle combine la pauvreté des conditions de vie et celle basée sur les actifs.

Pauvreté des conditions de vie (PCV) : C'est une approche de la pauvreté définie en termes de privation relative qui a d'abord été développée par Peter Townsend puis, avec une démarche différente, par Paul Dicks. Elle cherche à repérer un certain nombre de difficultés, de manques ou de privations dans différents domaines des conditions d'existence des ménages. Cette mesure est objective mais non monétaire. Ces domaines peuvent renvoyer à une pauvreté de nature "existentielle" (alimentation, logement par exemple) ou de nature "sociale" (relations, emploi, loisirs, ...). Pour la sélection des pratiques concrètes observées, certains auteurs ont proposé de recourir à différents critères, par exemple : un critère objectif correspondant au fait que les pratiques examinées sont diffusées dans la majorité de la population et un critère social, correspondant au fait que les manques sont considérés comme défavorables ou inacceptable par la majorité de la population. Dans le domaine du logement, il peut s'agir par exemple du fait de ne pas avoir l'usage privatif d'un WC ou d'une douche, ou d'habiter dans un logement humide ; pour l'alimentation, ne pas avoir mangé de viande ou de poisson la plupart des jours de la semaine ; dans le champ des privations sociales, avoir été au chômage, occuper un emploi précaire, ne pas pouvoir offrir de cadeaux, etc. On le voit, la mise en œuvre de cette approche soulève de redoutables difficultés et réserve une large place aux choix, nécessairement conventionnels des chercheurs et des concepteurs d'enquête.

Pauvreté en termes d'actifs (PA) : Cette forme de pauvreté permet d'apprécier le niveau de vie du ménage à partir de ces actifs. Cet indicateur appréhende également une forme structurelle de la pauvreté, car portant sur un stock qui n'est pas facile à détruire par les chocs conjoncturels.

L'indice composite de niveau de vie A_i ainsi obtenu pour le ménage i est la moyenne arithmétique des catégories auxquelles il appartient. Cet indice s'écrit :

$$A_i = \sum_{j=1}^K \lambda_j a_{ij}$$

où les λ_j sont les pondérations des variables initiales et a_{ij} prend la valeur 1 si le ménage i appartient à la catégorie j , valeur centrée et réduite par la moyenne et l'écart-type calculés sur l'ensemble des données disponibles..

Pour l'analyse de la pauvreté monétaire, l'indicateur de niveau de vie est représenté par les dépenses de consommation des ménages sur la base desquelles les indices de pauvreté sont calculés suivant les caractéristiques socioéconomiques et

démographiques du chef de ménage et les niveaux géographiques afin de produire les cartes de pauvreté qui constituent à la fois un outil de spatialisation du niveau de vie des populations et de rationalisation des interventions.

Encadré 2: Pauvreté monétaire

Selon l'approche monétaire, l'indicateur de niveau de vie est le revenu du ménage. Il est défini comme la somme des revenus en espèces et en nature, qui en règle générale, sont de nature récurrente et sont reçus régulièrement par le ménage ou par ses membres à intervalles de temps inférieurs ou égaux à un an. Son utilisation suppose que les problèmes relatifs à leur périodicité soient résolus. Le choix doit préciser s'il s'agit du revenu mensuel (par exemple le mois précédant l'enquête), du revenu annuel (revenu sur l'année de l'enquête pour une enquête rétrospective ou à passages répétés) ou alors du revenu permanent. Ce dernier, qui par définition tient compte du revenu durant tout le cycle de vie de l'individu serait la meilleure mesure, car il permet d'éviter de considérer comme pauvre des individus qui n'éprouvent que des difficultés passagères à cause par exemple de certaines anticipations ou de problèmes conjoncturels ; ceci pose la problématique de la pauvreté transitoire et de la pauvreté structurelle.

Cependant, les difficultés de recueillir des estimations fiables sur le revenu incitent les statisticiens à se tourner vers la consommation finale qui est souvent mieux appréhendée sur le plan statistique. Selon Paxson (1992) et Deaton (1997), la collecte de données sur le revenu est généralement moins aisée que celle sur la consommation. Les données sur la consommation sont relativement plus récentes, par conséquent plus fiables, car la période de référence de la plus importante proportion des biens consommés (biens non durables) est généralement plus courte, de l'ordre d'une semaine ou d'un mois. Du fait de son caractère saisonnier, le revenu est généralement référé à l'année, par conséquent, les erreurs de déclaration et de mesure liées à cette variable sont plus importantes. Un autre argument, plus théorique qui milite également pour l'utilisation de la consommation comme indicateur du niveau de vie, c'est que c'est la consommation qui procure du bien-être et non le revenu.

Vue d'ensemble de la pauvreté monétaire : une prédominance de la pauvreté rurale.

Le seuil de pauvreté monétaire¹ annuel est estimé à 145279 FCFA en 2009 contre 116545 FCFA en 2007 et connaît ainsi sur la période une hausse de 24,7%. En milieu urbain, le seuil de pauvreté a augmenté de 30.9% passant de 140816 FCFA en 2007 à 184347 FCFA en 2009. En milieu rural, il a connu une hausse de 18.5% passant de 109400 FCFA en 2007 à 129612 FCFA en 2009.

En utilisant ces seuils de pauvreté, on note sur le plan national que 35,2% de la population béninoise vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. En milieu urbain, cette proportion est de 29.8% contre 38.4% en milieu rural.

Sur la période 2007-2009, la pauvreté monétaire s'est aggravée quel que soit l'indice considéré. L'incidence s'est accrue de 1,9 point de pourcentage; l'écart de pauvreté qui représentait 28,5% du seuil de pauvreté en 2007 est passé à 29,7% en

2009 ; en outre l'indice de sévérité mesurant l'inégalité parmi les pauvres est en hausse passant de 0,040 en 2007 à 0,046 en 2009.

Au niveau du milieu de résidence, la tendance à la hausse est maintenue pour l'incidence de pauvreté et l'indice de profondeur de la pauvreté. Toutefois, le milieu urbain contraste avec le milieu rural lorsqu'on considère l'écart de pauvreté et l'indice de sévérité. Avec ces deux indicateurs, à l'aggravation de la pauvreté en milieu rural s'oppose le recul observé en milieu urbain. Ceci implique que l'aggravation de la pauvreté au niveau national quel que soit l'indice utilisé est tirée par la dynamique du phénomène en milieu rural.

¹ Seuil de pauvreté monétaire est la dépense minimale nécessaire à un ménage pour satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires de base. Dans les pays en développement, il est déterminé par la valorisation d'un panier de biens permettant de satisfaire les besoins calorifiques et la structure de consommation disponible. On parle de la pauvreté absolue (1 dollar par jour par exemple). Dans les pays développés, le seuil de pauvreté représente une fraction de la moyenne ou de la médiane des dépenses par tête. On parle de la pauvreté relative.

Tableau 6 : Indices de pauvreté monétaire selon le milieu de résidence

Département	2009				2007			
	Incidence de pauvreté monétaire (P0)	Indice de profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Indice de sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	P1/P0 (en %)	Incidence de pauvreté monétaire (P0)	Indice de profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Indice de sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	P1/P0 (en %)
Urbain	29,8	0,085	0,036	28,45	28,31	0,0846	0,0388	29,87
	-0,03	-0,0001	-0,0001		-0,03	0,0	0,0	
Rural	38,4	0,116	0,05	30,2	36,08	0,1008	0,041	27,94
	-0,02	-0,0001	-0,0001		-0,02	0	0	
Total	35,2	0,104	0,045	29,66	33,26	0,095	0,04	28,54
	-0,02	-0,0001	0,0		-0,02	0,0	0,0	

Ces résultats suggèrent des politiques différenciées selon le milieu de résidence et les priorités des pouvoirs publics. Si la priorité du Gouvernement est de réduire les inégalités parmi les pauvres, les zones à cibler sont celles dont l'écart de pauvreté est élevé. En ce cas, pour des politiques publiques visant l'augmentation des revenus des populations, le coût lié à l'élimination de la pauvreté monétaire en 2011 serait de 405,68 milliards de francs CFA dont 193,63 milliards pour le milieu rural.

En revanche si le Gouvernement est plus averse à la pauvreté, les zones à cibler en priorité sont celles affichant un indice de sévérité élevé.

Au niveau départemental, sept départements présentent des incidences de pauvreté monétaire supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit des départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique, des Collines, du Couffo, du Mono et du Zou. Parmi ces départements, quatre dont l'incidence de pauvreté représente 1,2 fois la moyenne nationale sont caractéristiques de zones de forte pauvreté. C'est notamment, les départements des Collines, du Couffo, du Mono et du Zou.

Lorsqu'on examine l'indice de sévérité et l'indice de profondeur, on note qu'en général le classement n'est perturbé lorsqu'on stratifie en zones de forte et faible pauvreté.

Tableau 7 : Indices de pauvreté monétaire

Département	2009				2007			
	Incidence de pauvreté monétaire (P0)	Indice de profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Indice de sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	P1/P0 (en %)	Incidence de pauvreté monétaire (P0)	Indice de profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Indice de sévérité de la pauvreté monétaire (P2)	P1/P0 (en %)
Alibori	35,7	0,111	0,05	31,1	43,3	0,136	0,059	31,47
	-0,07	-0,0003	-0,0002		-0,07	0,0	0,0	
Atacora	36	0,107	0,046	29,79	33,16	0,077	0,028	23,29
	-0,07	-0,0003	-0,0002		-0,07	0,0	0,0	
Atlantique	36,9	0,111	0,048	30,01	36,38	0,113	0,05	31,17
	-0,06	-0,0002	-0,0001		-0,06	0,0	0,0	
Borgou	28,9	0,095	0,045	32,96	39,23	0,136	0,065	34,73
	-0,06	-0,0002	-0,0001		-0,06	0,0	0,0	
Collines	44,2	0,142	0,064	32,16	31,17	0,077	0,031	24,59
	-0,07	-0,0003	-0,0002		-0,06	0,0	0,0	
Couffo	46,5	0,136	0,055	29,37	35,38	0,09	0,034	25,53
	-0,07	-0,0003	-0,0002		-0,07	0,0	0,0	
Donga	31,3	0,088	0,037	28,29	33,62	0,1	0,043	29,79
	-0,09	-0,0003	-0,0002		-0,09	0,0	0,0	
Littoral	23,9	0,059	0,022	24,81	26,24	0,08	0,038	30,32
	-0,06	-0,0002	-0,0001		-0,06	0,0	0,0	
Mono	46,5	0,143	0,059	30,83	27,56	0,077	0,033	27,9
	-0,08	-0,0003	-0,0002		-0,07	0,0	0,0	
Ouémé	24,3	0,057	0,02	23,62	25,33	0,076	0,036	30,18
	-0,05	-0,0002	-0,0001		-0,05	0,0	0,0	
Plateau	32,7	0,088	0,037	26,88	35,23	0,089	0,032	25,21
	-0,08	-0,0003	-0,0002		-0,08	0,0	0,0	
Zou	41,2	0,128	0,057	31,11	32,68	0,078	0,028	23,97
	-0,06	-0,0002	-0,0001		-0,06	0,0	0,0	
Total	35,2	0,104	0,045	29,66	33,26	0,095	0,04	28,54
	-0,02	-0,0001	0,0		-0,02	0,0	0,0	

L'analyse spatiale du phénomène couplée incidence de pauvreté et écart de pauvreté montre des disparités entre communes et permet de faire une analyse suivant les quatre quadrants.

- ❖ Les communes ayant une incidence de pauvreté faible couplée avec un écart de pauvreté faible dans le

quadrant A : Porto-Novo, Avrankou, Sèmè-Kpodji, Abomey-calavi, Tanguiéta, Kandi, Toviklin, etc.

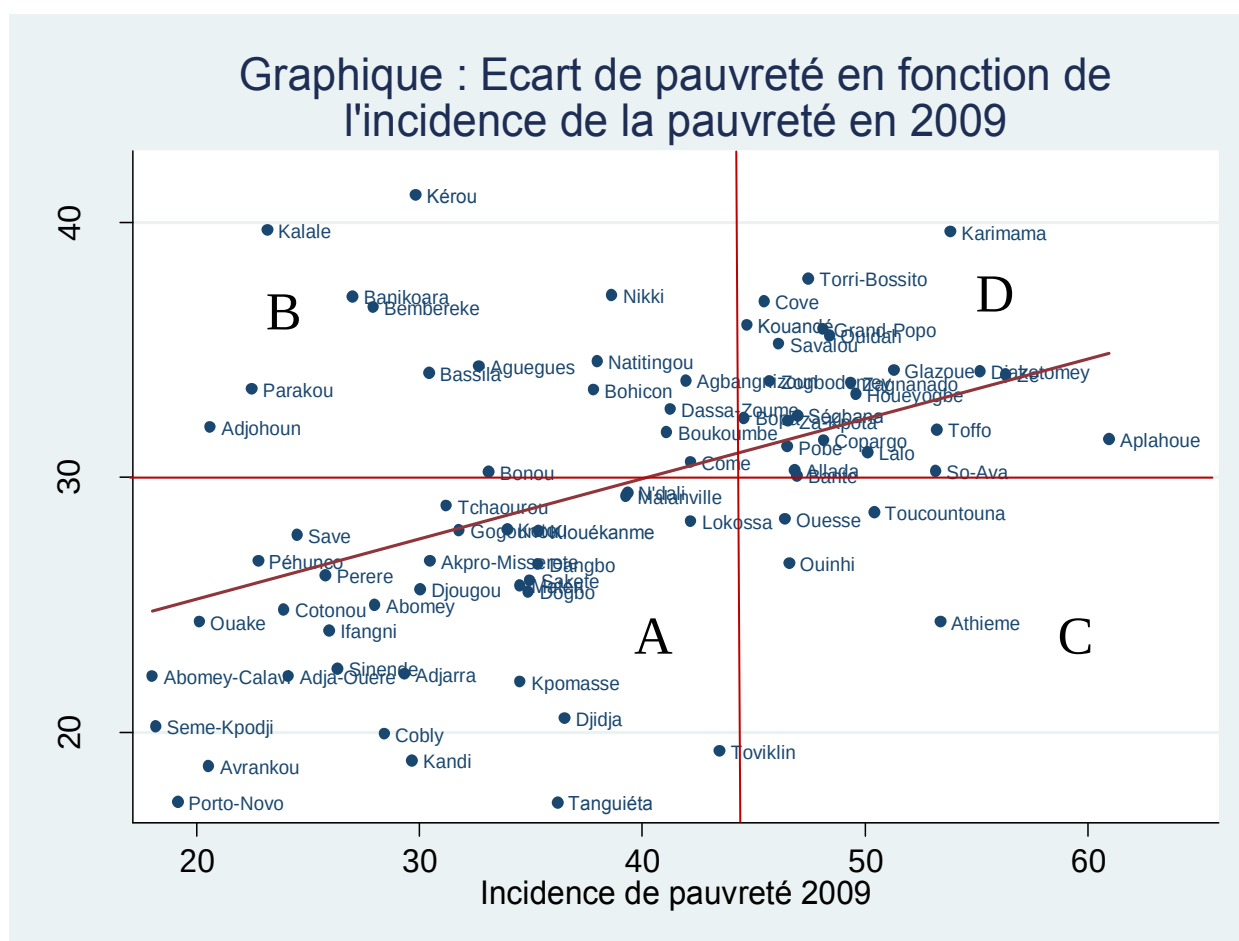
- ❖ Les communes ayant une incidence de pauvreté faible mais dont l'écart de pauvreté est élevé dans le **quadrant B :** Adjohoun, Parakou,

Bonou, Bassila, Banikoara, Bembèrèkè, Aguégues, Kerou, Nikki, Natitingou, Bohicon, Comè, etc.

- ❖ Les communes ayant une incidence de pauvreté élevée couplée avec un écart de pauvreté faible dans le **quadrant C** : Athiémé, Ouinhi, Ouèssè, Toucountouna.

- ❖ Les communes ayant une incidence de pauvreté élevée couplée avec un écart de pauvreté élevé dans le **quadrant D** : Karimama, Aplahoué, Torri-Bossito, So-ava, Toffo, Djakotomey, Grand-popo, Covè, Kouandé, etc.

Graphique 1 : Ecart de pauvreté en fonction de l'incidence de la pauvreté en 2009

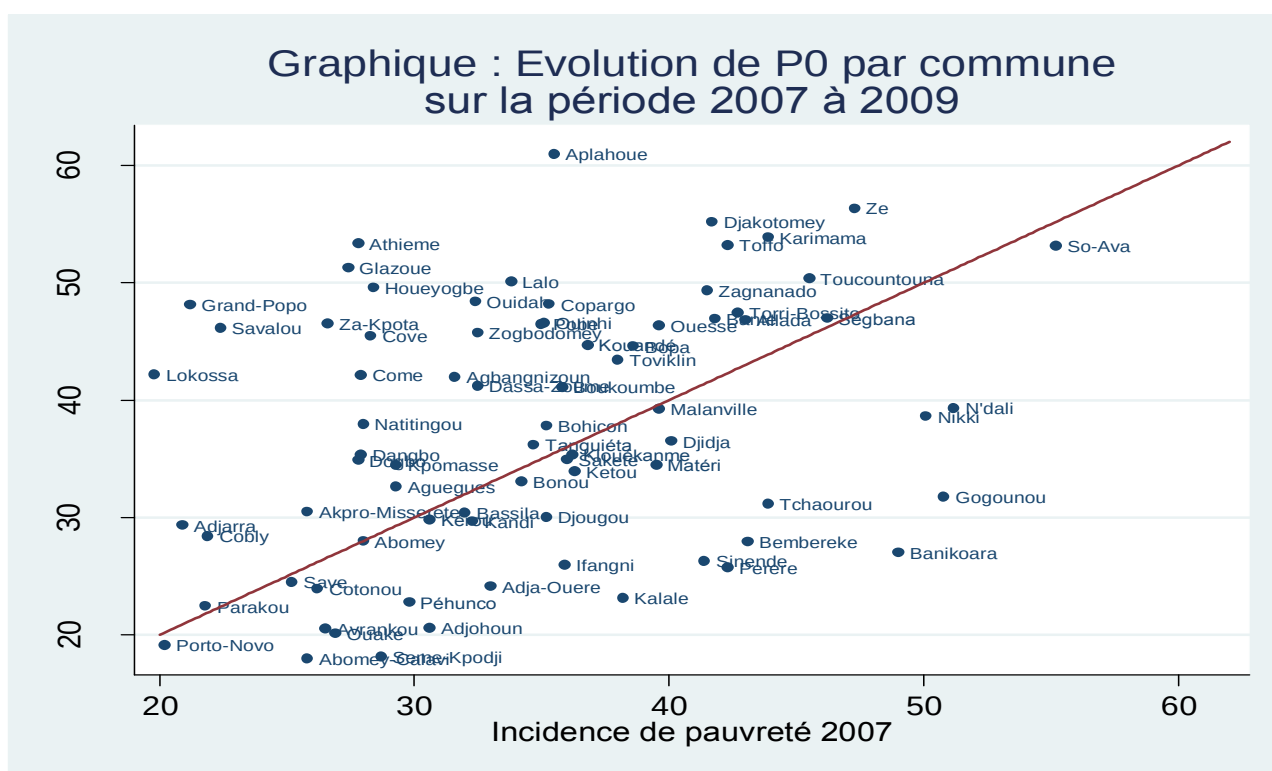


Pauvreté monétaire : une dynamique différenciée selon les communes.

Le graphique qui suit illustre l'évolution de l'incidence de pauvreté au niveau des 77 communes entre 2007 et 2009. On y a tracé la première bissectrice pour indiquer que les communes qui sont au dessus de cette

droite sont celles où le niveau de pauvreté s'est aggravée. Ainsi pour l'incidence de pauvreté, on note une aggravation dans les communes dont Aplahoué, Grand popo, Lokossa, Savalou, Athiémé, Glazoué. En revanche, il y a une réduction de la pauvreté avec une ampleur très marquée à Banikoara, Gogounou, Bembéréké, Sinendé, Péréré, Tchaourou.

Graphique 2 : Evolution de l'incidence de la pauvreté par commune sur la période 2007 et 2009



Lorsqu'on considère la commune comme niveau géographique d'analyse, on note que 45 communes sur les 77 regroupent des ménages ayant un niveau de vie faible et de façon équivalente une incidence de pauvreté supérieure à la moyenne nationale estimée à 44,5%. En termes d'effectif de population ou de ménages, ces 45

communes regroupent 52,1% de la population et 46,7% des ménages.

Sur le plan géographique, les communes extrêmement pauvres (avec au moins 55,8% de populations pauvres soit au moins 1,26 fois l'incidence nationale) sont localisées pour la plupart dans les

départements de l'Atacora et du Couffo. Elles sont au nombre de 15 et représentent 21,5% des pauvres (soit 560972 individus). A l'inverse, les communes moins pauvres dont l'incidence de pauvreté et l'indice de sévérité sont inférieurs à 35,5% et 0,09. Elles sont localisées dans les départements de l'Ouémé, de l'Atlantique, du Littoral, du zou et du Mono. On y retrouve les grandes villes : Cotonou, Porto-Novo et Parakou. Elles comptent 3321090 pauvres ; ce qui représente 49,5% des pauvres au niveau national. Toutes ces observations peuvent être visualisées sur la carte n° 2.

Par rapport à l'évolution de l'écart de pauvreté entre 2007 et 2009, le principe

d'analyse de la figure est le même que celui présenté plus haut. L'écart entre les pauvres a augmenté de façon significative dans les communes de Kérou, de Torri-Bossito, de Cové, de Kouandé, Savalou. Dans les communes de Djidja, Athiémé, Ouèssè, Lokossa, Klouékanmè, Allada, Zè et Kalalé situées sur la première bissectrice l'écart entre les pauvres n'a pas varié entre 2007 et 2009. En revanche, dans les communes de Porto-Novo, Sinendé, Kpomassè, Abomey-Calavi et Sèmè-Kpodji, l'écart entre les pauvres a significativement baissé.

Graphique : Evolution de P1/P0 par commune sur la période 2007 à 2009

The graph displays the relationship between the poverty gap in 2007 (x-axis) and the evolution of the P1/P0 ratio (y-axis) for various communes. A red line indicates a positive correlation. Communes are labeled with their names, such as Kérou, Karimama, Kalale, Ouidah, Bembereke, Grand-Popo, etc.

La pauvreté non monétaire appréciée à partir d'un indice composite qui est une combinaison linéaire des variables

Vu sous l'angle non monétaire, les départements de l'Atacora (69,7%), du Mono (44,9%) et du Couffo (42,2%) sont les plus pauvres du Bénin en 2009.

Tableau 8 : Indices de pauvreté monétaire selon le milieu de résidence

Département	2009				2007			
	Incidence de pauvreté non monétaire	Indice de profondeur de la pauvreté non monétaire	Indice de sévérité de la pauvreté non monétaire	P1/P0 en %	Incidence de pauvreté non monétaire	Indice de profondeur de la pauvreté non monétaire	Indice de sévérité de la pauvreté non monétaire	P1/P0 en %
	(P0 en %)	(P1)	(P2)		(P0 en %)	(P1)	(P2)	
Alibori	33,3	0,149	0,09	44,88	46	0,0312	0,0033	6,78
	-0,07	-0,0004	-0,0003		-0,0685	-0,0001	0,0	
Atacora	69,7	0,313	0,179	44,97	65,8	0,0651	0,0083	9,89
	-0,07	-0,0004	-0,0003		-0,0702	-0,0001	0,0	
Atlantique	26,4	0,107	0,058	40,43	30,9	0,0215	0,002	6,96
	-0,05	-0,0003	-0,0002		-0,0562	0,0	0,0	
Borgou	32,2	0,12	0,062	37,19	45,9	0,0629	0,0242	13,7
	-0,06	-0,0003	-0,0002		-0,0655	-0,0002	-0,0001	
Collines	17,3	0,061	0,03	35,43	28,9	0,0189	0,0019	6,54
	-0,05	-0,0002	-0,0001		-0,0636	-0,0001	0,0	
Couffo	42,2	0,169	0,085	40,06	48,5	0,0338	0,0034	6,97
	-0,07	-0,0004	-0,0002		-0,0726	-0,0001	0,0	
Donga	21,4	0,074	0,039	34,76	38,8	0,0292	0,0032	7,53
	-0,08	-0,0004	-0,0002		-0,0928	-0,0001	0,0	
Littoral	13	0,037	0,016	28,64	17,3	0,0365	0,0127	21,1
	-0,05	-0,0002	-0,0001		-0,0562	-0,0002	-0,0001	
Mono	44,9	0,23	0,147	51,26	49,2	0,0398	0,0043	8,09
	-0,09	-0,0005	-0,0004		-0,0836	-0,0001	0,0	
Ouémé	19,5	0,081	0,045	41,75	28,4	0,0429	0,0135	15,11
	-0,05	-0,0002	-0,0002		-0,0517	-0,0001	-0,0001	
Plateau	28,7	0,107	0,056	37,22	43,8	0,0323	0,0033	7,37
	-0,08	-0,0004	-0,0003		-0,0853	-0,0001	0,0	
Zou	32,3	0,13	0,069	40,23	43,2	0,0326	0,0033	7,55
	-0,06	-0,0003	-0,0002		-0,0613	-0,0001	0,0	
Urbain	23,1	0,087	0,046	46,48	27	0,0456	0,015	16,89
	-0,03	-0,0001	-0,0001		-0,0299	-0,0001	0,0	
Rural	35,2	0,15	0,084	51,78	46,9	0,0327	0,0031	6,97
	-0,02	-0,0001	-0,0001		-0,0254	0,0	0,0	
Total	30,8	0,127	0,07	50,25	39,7	0,0374	0,0075	9,42
	-0,02	-0,0001	-0,0001		-0,0199	0,0	0,0	

Un peu moins d'un ménage sur 6 cumule les deux formes de pauvreté au Bénin.

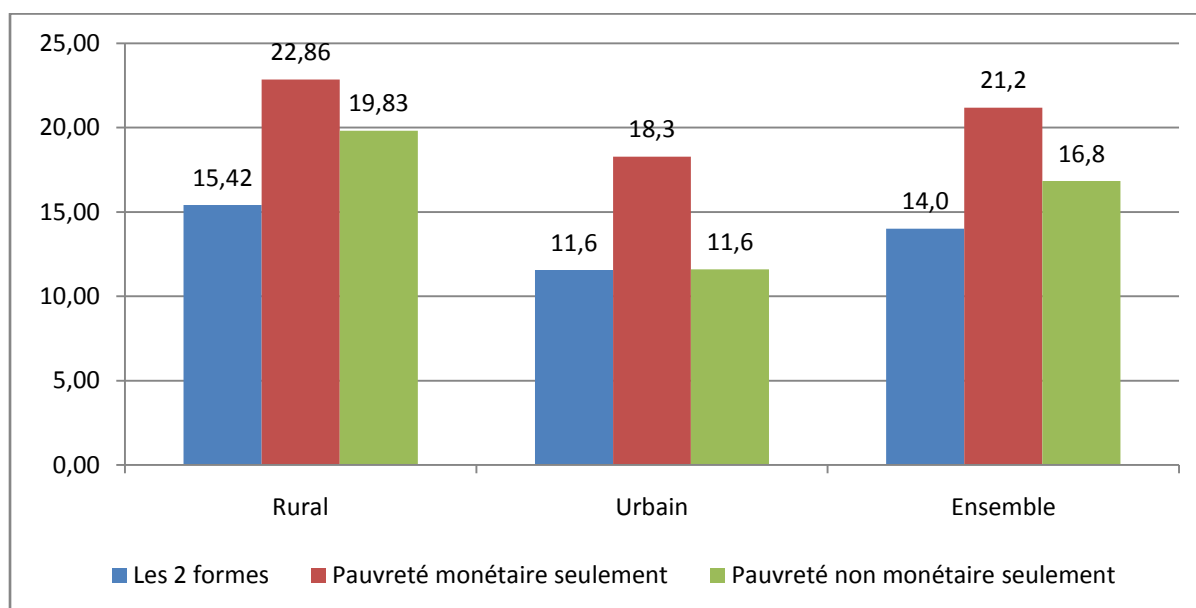
Le lien entre les deux formes de pauvreté est établi par la corrélation positive entre la dépense par tête et l'indice composite de niveau de vie. Celle-ci est significative et vaut 0,184. Elle est relativement plus forte

en milieu urbain (0.226) qu'en milieu rural (0,188). Dans la mesure où les ménages sont classés sur l'axe des conditions de vie des plus pauvres aux non pauvres, cette corrélation positive traduit la multidimensionnalité du phénomène de pauvreté, l'aspect monétaire ne pouvant pas être isolé des conditions de vie et du patrimoine des ménages.

Le caractère multidimensionnel de la pauvreté est mis en évidence par la stratification de la population totale en sous-population cumulant les deux formes

de pauvreté d'une part et d'autre part en sous-groupes présentant seulement l'une ou l'autre dimension de la pauvreté. A cet égard, on note que 14% de la population sont à la fois pauvres dans les dimensions monétaire et non monétaire : elles constituent le noyau dur de la pauvreté ; 21,2% sont pauvres dans la dimension monétaire seulement et 16,8% dans la dimension non monétaire seulement. La proportion de population présentant les deux formes de pauvreté est 1,3 fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 4 : Proportion de population avec cumul des formes de pauvreté



Au niveau national, 21,2% de la population sont pauvres monétairement et 14,0% cumulent les deux formes de pauvreté (monétaire et non monétaire). selon le milieu de

résidence, 15,4% de la population rurale cumulent les deux formes de pauvreté contre 11,6% en milieu urbain. Les départements de l'Atacora (27,3%), du Mono (24,2%) et du

Couffo (20,8%) sont les plus touchés par les deux formes de pauvreté. Les départements les moins touchés sont le

Littoral (5,6%), l'Ouémé (6,8%) et la Donga (8,0%).

Graphique 5 : Proportion de la population cumulant les 2 formes de pauvreté par département (en %)

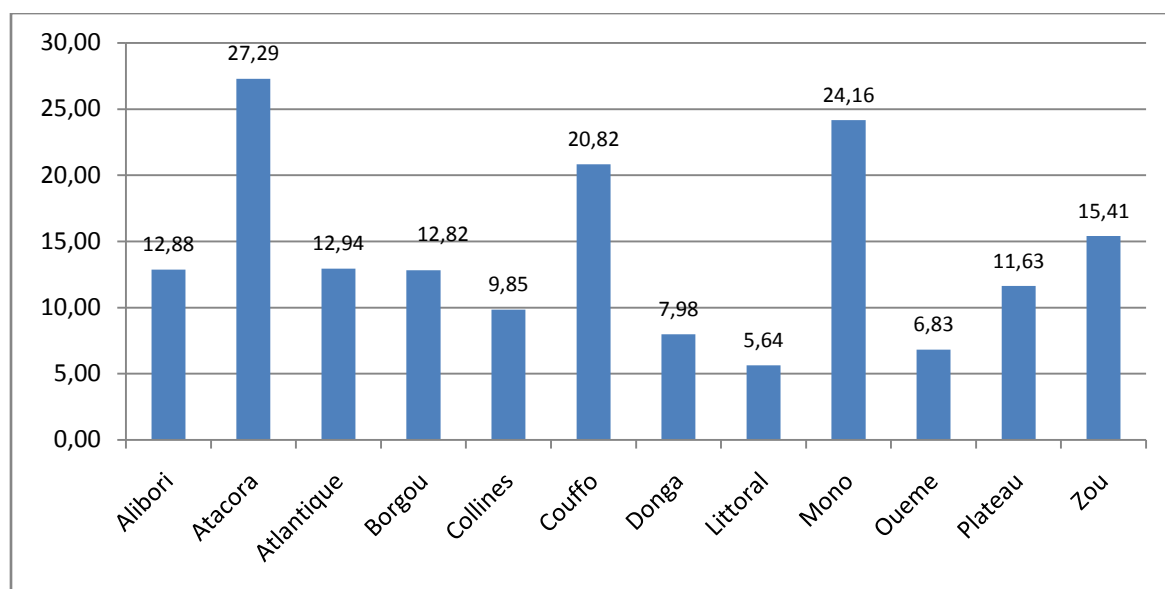


Tableau 9 : Proportion de population cumulant une forme seulement et les deux formes de pauvreté

	Milieu rural			Milieu urbain			Ensemble		
	Les 2 formes	Pauvreté monétaire seulement	Pauvreté non monétaire seulement	Les 2 formes	Pauvreté monétaire seulement	Pauvreté non monétaire seulement	Les 2 formes	Pauvreté monétaire seulement	Pauvreté non monétaire seulement
Alibori	7.77	14.30	25.25	14.05	24.29	18.76	12.88	22.43	19.95
Atacora	30.79	6.56	31.18	24.78	9.39	48.63	27.29	8.21	41.40
Atlantique	5.19	20.03	4.20	17.24	25.70	18.14	12.94	23.68	13.23
Borgou	17.01	14.61	10.90	9.31	14.78	24.63	12.82	14.70	18.34
Collines	11.21	26.81	6.89	9.48	34.30	7.04	9.85	32.68	7.01
Couffo	24.32	20.69	12.15	19.87	24.95	22.62	20.82	24.04	20.37
Donga	11.29	11.29	13.58	6.42	26.31	12.24	7.98	21.51	12.66
Littoral	5.64	17.53	7.05	0.00	0.00	0.00	5.64	17.53	7.05
Mono	17.59	19.60	17.80	25.42	21.33	20.18	24.16	21.05	19.80
Ouémé	3.94	17.80	5.15	8.62	15.21	16.46	6.83	16.20	12.18
Plateau	7.11	15.45	15.91	13.53	20.76	16.29	11.63	19.19	16.18
Zou	10.93	27.97	13.03	17.10	23.17	16.78	15.41	24.49	15.74
Total	15.42	22.86	19.83	11.56	18.28	11.59	14.01	21.19	16.83

Profil et dynamique de la pauvreté au Bénin

Pauvreté et âge du chef de ménage : une relation non linéaire.

La théorie du cycle de vie suggère une augmentation des revenus pendant les périodes d'intense activité et une baisse pendant la période de retraite. De ce point de vue, on s'attend intuitivement à une relation non linéaire en « V » en fonction de l'âge du chef de ménage. Cette relation est mise en évidence par l'analyse de la pauvreté non monétaire et contraste avec celle de la pauvreté monétaire.

Avec l'approche objective monétaire, la relation entre la pauvreté et l'âge est en « V » inversé : les indices de pauvreté augmentent jusqu'à 49 ans et diminuent par la suite. Ceci reflète le caractère conjoncturel de l'analyse fondée sur les

revenus ou les dépenses de consommation provenant d'une enquête transversale.

A l'apposé, la relation obtenue avec l'approche objective non monétaire est cohérente avec l'idée du cycle de vie : les indices de pauvreté élevés pendant la période de jeunesse correspondant au démarrage des activités, diminuent progressivement et remontent après la retraite. Les conditions matérielles d'habitation à la base de l'approche non monétaire permettent d'analyser la pauvreté sous l'angle de résultats plutôt que de moyens comme le soulignent Razafindrakoto et Roubaud (2001). La pauvreté objective non monétaire s'inscrit dans la durée contrairement à l'approche monétaire qui peut être considérée comme une analyse conjoncturelle en raison des fluctuations auxquelles sont soumises les dépenses de consommation.

Tableau 10 : Indices de pauvreté selon l'âge du Chef de ménage

Groupe d'âge du CM	Pauvreté monétaire			Pauvreté non monétaire		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Moins de 25 ans	17,8 (0,13)	0,039 (0,0004)	0,013 (0,0002)	35,2 (0,16)	0,154 (0,0009)	0,090 (0,0006)
25 - 34 ans	35,0 (0,04)	0,104 (0,0002)	0,045 (0,0001)	31,0 (0,04)	0,126 (0,0002)	0,070 (0,0002)
35 - 44 ans	38,1 (0,03)	0,116 (0,0001)	0,050 (0,0001)	28,5 (0,03)	0,116 (0,0002)	0,063 (0,0001)
45 - 59 ans	34,7 (0,03)	0,103 (0,0001)	0,044 (0,0001)	30,2 (0,03)	0,123 (0,0002)	0,068 (0,0001)
60 ans et plus	32,3 (0,05)	0,091 (0,0002)	0,039 (0,0001)	36,1 (0,05)	0,156 (0,0003)	0,087 (0,0002)
Total	35,2 (0,02)	0,104 (0,0001)	0,045 (0,0000)	30,8 (0,02)	0,127 (0,0001)	0,070 (0,0001)

Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage : une relation décroissante.

Le niveau d'instruction est une variable importante du capital humain qui peut être à la fois considérée comme un moyen ou un résultat dans l'appréciation du niveau de vie individuel. Ici, on note que quelle

que soit la dimension, le niveau de pauvreté baisse lorsqu'augmente le niveau d'instruction : les ménages dont le chef a le niveau secondaire ou supérieur sont moins pauvres que ceux dont le chef n'a jamais fréquenté ou a le niveau du primaire. Ceci suggère le rôle important que joue l'éducation comme stratégie de réduction de la pauvreté.

Tableau 11 : Indices de pauvreté selon le niveau d’instruction du Chef de ménage

Niveau instruction du CM	Pauvreté monétaire			Pauvreté non monétaire		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Aucun	39,9 (0,02)	0,121 (0,0001)	0,052 (0,0001)	40,1 (0,02)	0,169 (0,0001)	0,094 (0,0001)
Primaire	31,5 (0,05)	0,088 (0,0002)	0,036 (0,0001)	16,3 (0,04)	0,056 (0,0002)	0,028 (0,0001)
Secondaire	20,6 (0,05)	0,057 (0,0002)	0,023 (0,0001)	5,9 (0,03)	0,017 (0,0001)	0,008 (0,0001)
Supérieur	6,8 (0,06)	0,017 (0,0002)	0,006 (0,0001)	0,4 (0,02)	0 0	0 0
Total	35,2 (0,02)	0,104 (0,0001)	0,045 0	30,8 (0,02)	0,127 (0,0001)	0,07 (0,0001)

Pauvreté et taille du ménage : une relation mitigée.

La taille du ménage a une influence aussi bien sur les dépenses de consommation que les conditions de vie et d’habitation. Le sens de la relation avec la pauvreté varie suivant les pays. On trouve généralement que la grande taille est une caractéristique des ménages pauvres. On

trouve aussi dans certains cas (Voir l’étude sur la pauvreté non monétaire en Centrafrique) que ce sont plutôt les ménages riches qui sont de grande taille.

Dans le cas d’espèce, l’analyse traditionnelle fondée sur l’examen des indices de pauvreté met en évidence une relation croissante dans la sphère monétaire et décroissante avec l’approche non monétaire.

Tableau 12 : Indices de pauvreté selon la taille du ménage

Taille de ménage	Pauvreté monétaire			Pauvreté non monétaire		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
moins de 3 personnes	5,05 0,03	1,07 0,01	0,39 0,00	36,58 0,08	16,08 0,04	9,21 0,03
3 à 4 personnes	19,07 0,04	4,54 0,01	1,68 0,01	31,78 0,04	13,53 0,02	7,62 0,02
5 à 7 personnes	37,23 0,03	10,56 0,01	4,36 0,01	30,76 0,03	12,95 0,01	7,17 0,01
8 personnes et plus	50,40 0,04	16,56 0,02	7,48 0,01	29,01 0,03	11,06 0,02	5,83 0,01
Total	35,21 0,02	10,44 0,01	4,46 0,00	30,84 0,02	12,72 0,01	7,00 0,01

Pauvreté et Branche d'activité du chef de ménage.

Le secteur d'activité du chef de ménage a une influence sur les deux types de pauvreté. La pauvreté monétaire et non monétaire touche plus les ménages dont le chef de ménage travaille dans la branche « agriculture, élevage, pêche et forêt » que

ceux dont le chef est occupé dans les autres branches de la vie économique. Environ 43% des ménages dont le chef est dans l'agriculture sont pauvres tant sur le plan monétaire qu'en termes de condition de vie. On remarque que quelle que soit la branche d'activité du chef de ménage, l'incidence de pauvreté monétaire est plus élevée que celle de la pauvreté non monétaire.

Tableau 13 : Indices de pauvreté selon la branche d'activité du chef de ménage

Branche d'activité	Pauvreté monétaire			Pauvreté non monétaire		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Agriculture Elevage Pêche et Forêt	42,9 (0,03)	0,133 (0,0001)	0,058 (0,0001)	43,5 (0,03)	0,184 (0,0001)	0,103 (0,0001)
Industrie	30 (0,08)	0,077 (0,0003)	0,03 (0,0001)	14,5 (0,06)	0,063 (0,0003)	0,035 (0,0002)
Eau, électricité, gaz	1,7 (0,12)	0 (0,0003)	0 (0,0001)	3 (0,16)	0,005 (0,0003)	0,001 (0,0001)
BTP	28,5 (0,11)	0,065 (0,0003)	0,021 (0,0001)	9,5 (0,07)	0,028 (0,0003)	0,014 (0,0002)
Commerce et restauration	25,7 (0,05)	0,067 (0,0002)	0,025 (0,0001)	18,8 (0,04)	0,068 (0,0002)	0,034 (0,0001)
Transport et communications	29 (0,08)	0,078 (0,0003)	0,031 (0,0001)	8,3 (0,05)	0,025 (0,0002)	0,011 (0,0001)
Banques et assurances	2,7 (0,13)	0,004 (0,0002)	0,001 (0,0001)	0 (0,0001)	0 (0,0001)	0 (0,0001)
Autres services	20,1 (0,05)	0,053 (0,0002)	0,022 (0,0001)	11,2 (0,04)	0,041 (0,0002)	0,021 (0,0001)
Non déclaré	28,1 (0,07)	0,092 (0,0003)	0,043 (0,0002)	23,8 (0,07)	0,099 (0,0003)	0,055 (0,0002)
Total	35,2 (0,02)	0,104 (0,0001)	0,044 (0,0001)	30,9 (0,02)	0,127 (0,0001)	0,07 (0,0001)

Pauvreté et sexe du chef de ménage : une relation ambiguë.

Au Bénin, les ménages dirigés par les hommes sont plus pauvres sur le plan monétaire que ceux dirigés par les femmes. La relation s'inverse quand on considère les conditions de vie. En effet, l'incidence

de pauvreté monétaire est de 36,2% dans les ménages dirigés par les hommes contre 30,4% dans les ménages dirigés par les femmes. Par contre, l'incidence de pauvreté non monétaire est de 29,5% dans les ménages où un homme est chef de ménage et 37,9% dans les ménages dirigés par des femmes.

Tableau 14 : Indices de pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Pauvreté monétaire			Pauvreté non monétaire		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Homme	36,2 (0,0002)	0,108 (0,0001)	0,046 (0,0000)	29,5 (0,02)	0,120 (0,0001)	0,065 (0,0001)
Femme	30,4 (0,0005)	0,086 (0,0002)	0,036 (0,0001)	37,9 (0,05)	0,166 (0,0003)	0,095 (0,0002)
Total	35,2 (0,0002)	0,104 (0,0001)	0,045 (0,0000)	30,8 (0,02)	0,127 (0,0001)	0,070 (0,0001)

Entrées et sorties des ménages par rapport à la pauvreté.

(Approche fondée sur un panel de 12680 ménages suivis depuis 2006)

Sur 100 ménages pauvres en 2007, 56 sont sortis de la pauvreté en 2009 et 44 sont

restés pauvres. En revanche sur 100 ménages non pauvres en 2007, 24 sont entrés en pauvreté en 2009.

Ainsi les ménages pauvres de 2009 comprennent pour 68% les ménages non pauvres de 2007 et 32% ceux qui sont demeurés dans la pauvreté depuis 2007.

Tableau 15 : Matrice de transition

		2009		
		Non pauvres	Pauvres	Total
2007	non pauvres	76,1	23,9	100,0
	pauvres	56,0	44,0	100,0
	Total	72,0	28,0	100,0
	non pauvres	84,1	68,0	79,6
	pauvres	15,9	32,0	20,4
Total		100,0	100,0	100,0

Décomposition des indices de pauvreté en composante de croissance et en composante de redistribution.

La décomposition de la variation des indices de pauvreté en composante de croissance et en composant de redistribution met en évidence la prédominance de celle-ci par rapport à la composante de croissance. Au niveau national, l'augmentation de l'incidence de pauvreté de 0,02 point est le résultat combiné de la réduction de cette incidence de 0,03 point due à la redistribution et de l'augmentation de 0,05 point du fait de la croissance. Quel que soit le milieu de

résidence, on note une prédominance de la composante de redistribution. En milieu rural, la composante redistribution a eu un effet important sur l'incidence de pauvreté que dans le milieu urbain. En effet, en milieu rural l'augmentation de l'incidence de pauvreté de 0,02 est le résultat de la réduction de l'incidence de pauvreté de 0,05 point du fait de la redistribution couplé avec l'augmentation de 0,08 du fait de la croissance. Par contre, en milieu urbain l'augmentation de l'incidence de pauvreté de 0,01 point est le résultat de la réduction de l'incidence de pauvreté de 0,01 point du fait de la redistribution combiné à la hausse de 0,03 liée à la croissance.

Tableau 16 : Décomposition des variations de la pauvreté en éléments de croissance et de redistribution

	Croissance	Redistribution	Total
Incidence de la pauvreté			
Urbain	0,0277	-0,0132	0,0145
Rural	0,0759	-0,0532	0,0227
Ensemble	0,0458	-0,0262	0,0196
Profondeur de la pauvreté			
Urbain	0,0113	-0,0112	0,0001
Rural	0,0411	-0,0261	0,0150
Ensemble	0,0228	-0,0133	0,0095
Sévérité de la pauvreté			
Urbain	0,0066	-0,0099	-0,0033
Rural	0,0241	-0,0153	0,0088
Ensemble	0,0133	-0,0090	0,0043

L'indice de Gini est une mesure d'inégalité des dépenses par tête ; il varie entre 0 et 1. Les résultats de l'enquête montrent qu'au niveau national, les inégalités de distribution des dépenses par tête sont

élevées (0,47) : forte concentration des dépenses de consommation sur quelques ménages. Les inégalités sont plus fortes en milieu urbain (0,47) qu'en milieu rural (0,40). Cette situation traduit l'existence

d'une homogénéité dans les dépenses de consommation en milieu rural qu'en milieu urbain. Par rapport à 2007, on note une réduction des inégalités en 2009 au niveau national. La réduction des inégalités est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'analyse selon les départements montre que les inégalités de dépenses par tête sont

plus fortes dans le Littoral (0,4305), l'Atlantique (0,4298) et le Mono (0,4271) et faibles dans les départements du Borgou (0,3750), des Collines (0,3801) et du Couffo (0,3801). Par rapport à 2007, la baisse des inégalités est plus marquée dans les départements du Mono, du Borgou et de l'Alibori.

Tableau 17 : Indices d'inégalité de Gini selon le milieu et le département de résidence

Département	Indices d'inégalité de Gini 2009		Indices d'inégalité de Gini 2007	
	Valeur	Err. Standard	Valeur	Err. Standard
Alibori	0,3898	0,0192	0,4425	0,0198
Atacora	0,4028	0,0180	0,3849	0,0176
Atlantique	0,4298	0,0153	0,4334	0,0116
Borgou	0,3750	0,0128	0,4512	0,0151
Collines	0,3801	0,0186	0,3777	0,0128
Couffo	0,3801	0,0186	0,3672	0,0096
Donga	0,4100	0,0344	0,4535	0,0209
Littoral	0,4305	0,0135	0,4113	0,0099
Mono	0,4271	0,0265	0,5136	0,0463
Ouémé	0,3974	0,0133	0,4443	0,0147
Plateau	0,3830	0,0131	0,3783	0,0147
Zou	0,4032	0,0156	0,3849	0,0166
Bénin	0,4688	0,0065	0,4715	0,0060
Urbain	0,4679	0,0090	0,4646	0,0071
Rural	0,3958	0,0063	0,4162	0,0105

Emploi et chômage

La majorité de la population béninoise est active ...

Sur la base de l'enquête EMICoV Suivi 2010, le Bénin compte 2 439 034 actifs, soit un taux d'activité global de 60,8%. Ce taux d'activité passe à 75,5% si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus.

Le taux d'activité des « 15 ans et plus » est de 76,8% chez les hommes contre 74,3% chez les femmes. L'écart entre hommes et femmes est sensiblement le même lorsqu'on s'intéresse à la population des 10 ans et plus.

Après une baisse du taux d'activité constatée entre 2006 et 2007, on enregistre une hausse de l'activité en 2010. En effet, le taux d'activité est passé de 62% en 2006 à 53% en 2007 avant de s'établir à 61% en 2010.

... avec une prédominance du milieu rural et surtout des départements du Plateau et de l'Atacora.

Les départements du Plateau et de l'Atacora affichent les taux d'activités des 15 ans et plus les plus élevés soit respectivement 85,2% et 82,0%. En revanche, les départements du Littoral (68,7%), Borgou (69,4%) et Alibori (69,7%) affichent les niveaux les plus bas.

En milieu rural, 78,7% des personnes de 15 ans et plus sont actives alors qu'elles ne sont que 70,6% en milieu urbain soit 8,1 points d'écart. Notons par ailleurs que le taux d'activité des 10 ans et plus est plus élevé en milieu rural (62,6%) avec un écart de 4,6 points par rapport au niveau urbain. Ce qui met en lumière la réduction de l'entrée précoce des enfants sur le marché du travail en milieu rural, et à la forte scolarisation enregistrée ces dernières années au Bénin.

Le taux d'activité baisse avec le niveau d'instruction. 8,6 personnes de 15 ans et plus sans aucun niveau d'instruction sur dix sont actives contre 6 personnes de 15 ans et plus ayant le niveau supérieur sur dix.

Tableau 18: Taux d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques de la population

Caractéristiques sociodémographiques	Taux global d'activité des 10 ans et plus (%)	Taux global d'activité des 15 ans et plus (%)
Sexe		
Homme	60,4	76,8
Femme	61,2	74,3
Niveau d'instruction		
Aucun	81,8	86,5
Primaire	36,6	75,5
Secondaire 1	32,1	40,4
Secondaire 2	42,3	43,9
Supérieur	61,4	63,0
Groupe d'âge quinquennal		
10-14	10,5	.
15-19	29,0	29,5
20-24	58,3	59,7
25-29	83,2	84,3
30-34	90,8	91,7
35-39	92,1	92,8
40-44	93,2	93,7
45-49	93,0	94,2
50-54	91,6	92,7
55-59	87,9	88,4
60 et +	69,1	69,6
Milieu de résidence		
Cotonou	58,8	68,7
Autre urbain	57,5	71,3
Ensemble urbain	57,8	70,6
Rural	62,6	78,7
Département		
Alibori	57,6	69,7
Atacora	65,0	82,0
Atlantique	62,1	75,2
Borgou	55,6	69,4
Collines	62,7	78,7
Couffo	56,8	76,0
Donga	61,6	78,0
Littoral	58,8	68,7
Mono	60,0	77,1
Ouémé	62,7	76,6
Plateau	70,3	85,2
Zou	60,1	76,7
Total	60,8	75,5

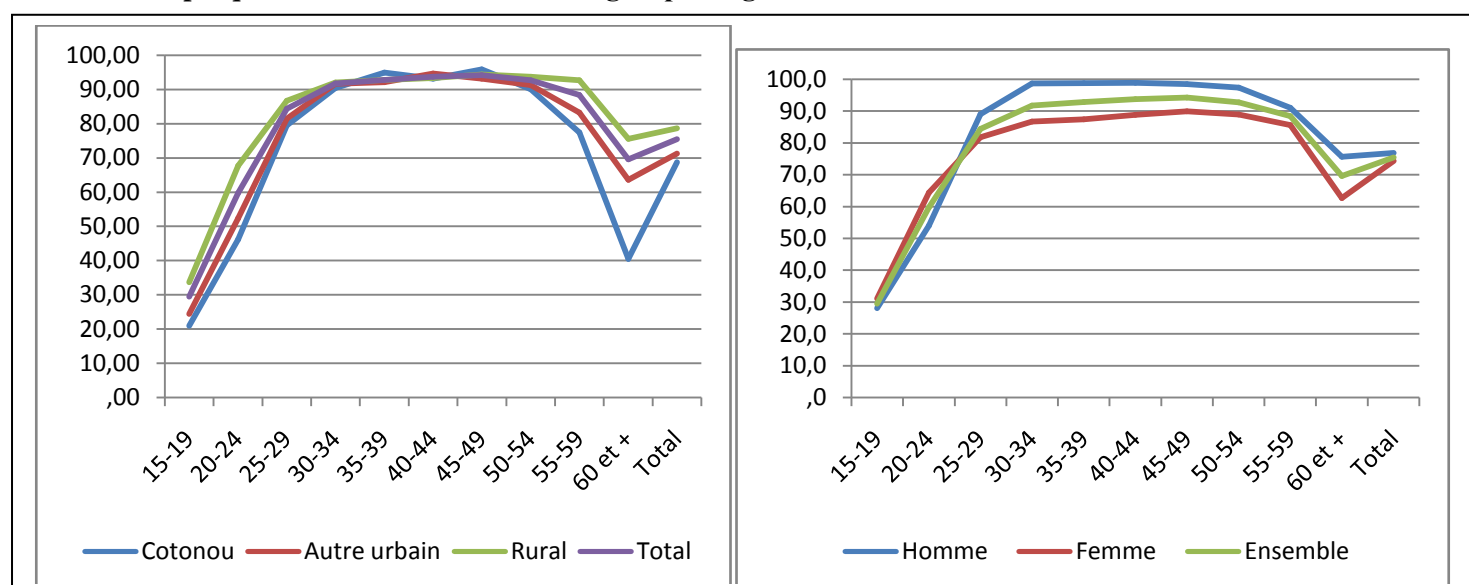
Les hommes sont potentiellement plus actifs que les femmes et au delà de 60 ans, la plupart des béninois sont encore en activité.

Quel que soit le milieu de résidence, on note une prépondérance des hommes en matière de participation au marché du travail. Mais cet écart tend à s'éliminer en milieu urbain où on note un écart d'un point de pourcentage entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes.

Au-delà de 60 ans (âge théorique d'admission à la retraite dans le secteur moderne), un peu plus de 2 béninois âgés de 15 ans et plus sur 3 sont sur le marché du travail. Ils sont un peu moins de 8 béninois sur 10 en milieu rural à être actifs

contre 6 dans les autres centres urbains et 4 à Cotonou. Cette tendance est plus marquée au niveau des hommes où le taux d'activité des personnes de 60 ans et plus est de 75,6% contre 62,6% pour les femmes de ce groupe d'âge.

Graphique 6: Taux d'activité selon le groupe d'âges, le sexe et le milieu de résidence

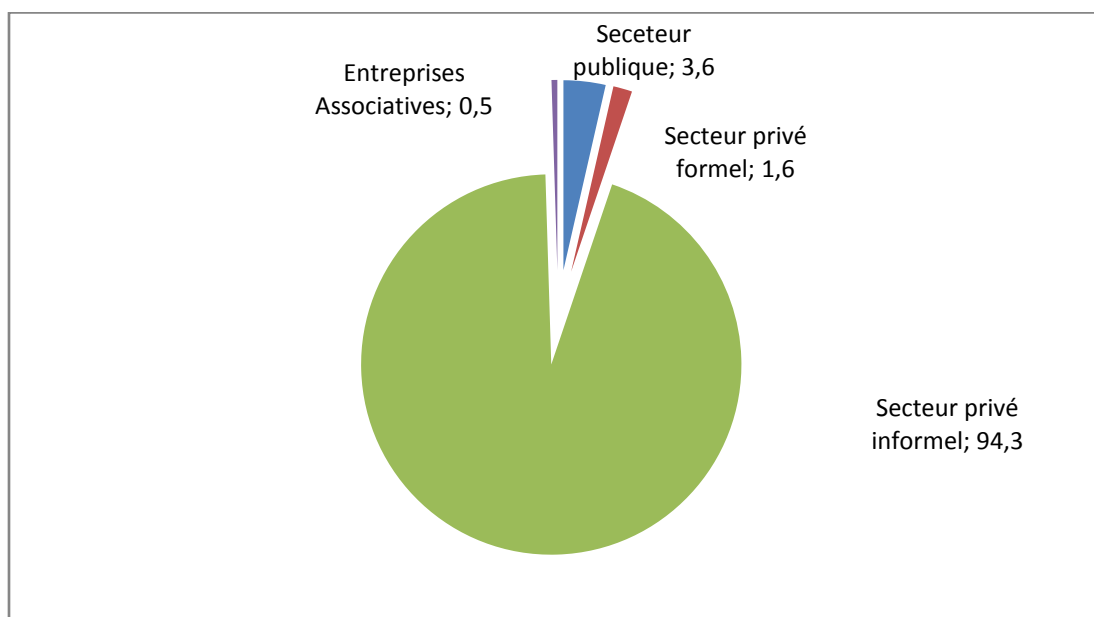


Au Bénin, le secteur informel mobilise 94% des actifs occupés et moins d'un actif sur 10 est salarié.

Les entreprises du secteur privé informel sont celles qui contribuent presque exclusivement à l'activité économique au Bénin avec 94,3% des actifs occupés, suivies de loin par celles du secteur public (administration publique et entreprises publiques) avec 3,6% des actifs occupés.

Le poids du secteur informel à l'économie a légèrement baissé entre 2006 et 2010, passant de 95,3% en 2006 à 94,3% en 2010. Par ailleurs, entre 2006 et 2010, on a enregistré une progression des emplois dans le secteur privé formel (1,6% en 2010 contre 1,0% en 2006).

Graphique 7: Contribution des secteurs d'activité à l'économie



Le taux de salarisation, qui représente la proportion de la population active occupée qui reçoit un salaire, au Bénin est très faible (7,4%). Le taux de salarisation est plus élevé chez les hommes (11,5% des actifs occupés sont salariés) contre 3,7% chez les femmes. Selon le niveau d'instruction, on note que 78,1% des actifs occupés ayant le niveau supérieur sont salariés contre 2,0% pour ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction et 7,9% pour ceux qui ont le niveau primaire. Selon les branches d'activité, le taux de salarisation est très faible dans la branche « Agriculture, élevage et pêche » (1,2%) et « Commerce et restauration » (3,3%) par contre il est élevé au niveau de la branche « Banques et assurances » (73,4%), « Eau, électricité et gaz » (30,1%) et « Transports et communication » (25,0%).

Enfin, le chômage au Bénin est plus une réalité urbaine que rurale, plus marquée à Cotonou la capitale économique et touche un peu plus les femmes que les hommes.

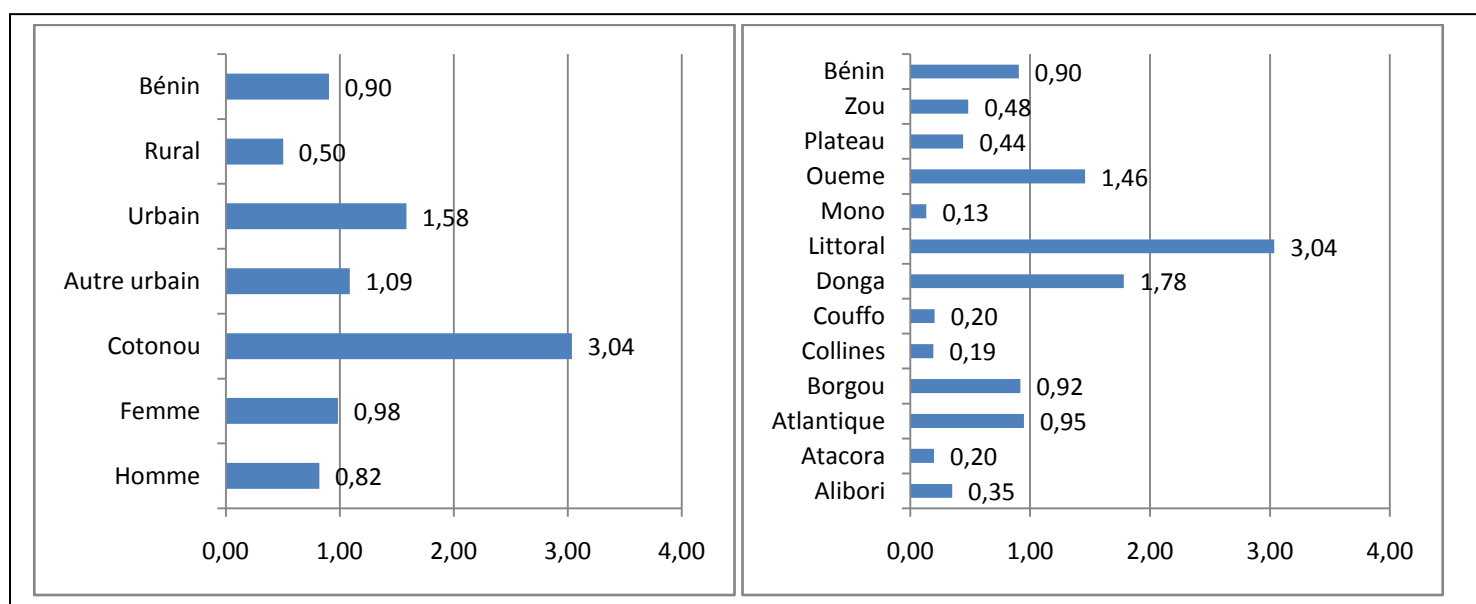
Le taux de chômage au niveau national est très faible. Il est de l'ordre de 0,9%. Après avoir connu une baisse remarquable entre 2006 et 2007 (2,1% en 2006 contre 0,7% en 2007), le taux de chômage a légèrement augmenté entre 2007 et 2010 pour se situer à 0,9% en 2010. Selon le milieu de résidence, le taux de chômage a baissé tant en milieu urbain (1,6% en 2010 contre 4,9% en 2006) qu'en milieu rural (0,5% en 2010 contre 0,8% en 2006).

La faiblesse de ce taux cache d'importantes disparités selon le milieu de résidence et le sexe. Le chômage est un fait typiquement urbain (dans l'ensemble du milieu urbain, il est de 1,6% contre 0,5% en milieu rural). Les départements du Littoral (3,0%), de la Donga (1,8%) et de l'Ouémé (1,5%) affichent des taux de chômage supérieurs à la moyenne nationale.

Suivant l'âge et le sexe, il faut noter que les femmes subissent plus le chômage que les hommes et le groupe d'âge des 20-29

ans est le plus affecté par le chômage. La population âgée de 20-29 ans et vivant à Cotonou est plus affectée par le chômage. En effet, le taux de chômage est de 9,2% pour le groupe d'âge 20-24 ans et 5,3% pour le groupe d'âge 25-29 ans à Cotonou contre 3,5% respectivement 2,9% dans les autres centres urbains en moyenne. Parmi les sans emploi à la recherche d'un emploi, 70,8% sont à la recherche de leur premier emploi et 62,0% des sans emploi utilisent les relations personnelles (parents ou amis) pour rechercher un emploi.

Graphique 8: Taux de chômage selon le sexe, le milieu de résidence et le département



Consommation des ménages

Une dépense de consommation annuelle par tête de 220 444 FCFA, plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes ...

En moyenne au Bénin en 2009, un ménage dépense 1 054 061 FCFA par an soit 87 838 FCFA par mois. Les dépenses moyennes annuelles par tête au Bénin est passée de 213 372 en 2006 à 234 074 en 2007 avant de connaître une légère baisse en 2009 (220 444).

Les dépenses des ménages varient selon le sexe du chef de ménage. En effet, les ménages dirigés par les hommes dépensent en moyenne par an 1 103 728 FCFA contre 889 153 FCFA dans les ménages dirigés par les femmes. En rapportant la consommation totale du ménage à la taille du ménage (exprimée en nombre de personnes), il s'en déduit une consommation annuelle moyenne par tête de 220 444 FCFA au Bénin. La consommation par tête passe de 212 395 FCFA pour les ménages dirigés par des hommes à 261 239 FCFA pour les ménages dirigés par des femmes.

Les dépenses de consommation des ménages dont le chef de ménage a le niveau d'instruction supérieur sont 2,9 fois plus élevées que celles des ménages dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction. Les dépenses de consommation sont plus élevées dans le milieu urbain (1 376 824 FCFA) que dans le milieu rural (842 878 FCFA). Par ailleurs, la part du cinquième le plus pauvre dans la consommation totale est de 6,8% dans le milieu rural et de 5,1% dans le milieu urbain. Ce qui dénote d'une inégalité plus prononcée en milieu urbain qu'en milieu rural. On remarque que les dépenses de consommation annuelle moyenne par tête sont plus importantes dans les départements du Littoral (522 758 FCFA), de l'Ouémé (293 170 FCFA) et de l'Atlantique (252 510 FCFA) tandis que les départements du Couffo (123 563 FCFA) et de l'Atacora (156 971 FCFA) affichent les niveaux les plus bas. Les inégalités de dépenses de consommation, mesurée par l'indice de Gini, sont plus prononcées dans le Littoral et l'Atlantique.

Tableau 19: Dépenses de consommation et part du quintile le plus pauvre selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Dépenses moyennes	Dépenses moyennes par tête	part du 5 ^{ème} le plus pauvre	Indice d'inégalité de Gini
Départements				
Alibori	1 320 782	199 829	6,9	0,3898
Atacora	864 737	156 971	7,2	0,4028
Atlantique	1 025 855	253 510	5,7	0,4298
Borgou	1 091 748	191 522	6,8	0,3750
Collines	829 723	176 805	7,3	0,3801
Couffo	617 700	123 563	8,1	0,3801
Donga	1 018 307	157 742	7,1	0,4100
Littoral	1 982 072	522 758	6,6	0,4305
Mono	726 219	163 290	7,3	0,4271
Ouémé	1 365 128	293 170	7,3	0,3974
Plateau	761 568	172 107	7,1	0,3830
Zou	606 638	138 753	6,3	0,4032
Milieu de résidence				
Cotonou	1 982 072	522 758	6,6	0,4305
Autre urbain	1 154 531	248 141	5,7	0,4286
Ensemble urbain	1 376 824	311 400	5,1	0,4679
Rural	842 878	167 999	6,8	0,3958
Niveau d'instruction du CM				
Aucun	849 903	172 296	6,6	0,4132
Primaire	1 200 400	251 295	6,1	0,4256
Secondaire 1	1 359 452	308 931	5,8	0,4378
Secondaire 2	1 716 664	417 216	5,4	0,4320
Supérieur	2 488 914	651 277	5,7	0,4444
Sexe du CM				
Masculin	1 103 728	212 395	5,8	0,4671
Féminin	889 153	261 239	5,2	0,4672
Bénin	1 054 061	220 444	5,7	0,4688

... et orientée en majorité vers les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, les dépenses d'hôtels et restaurants et surtout dans les départements de l'Atacora et du couffo.

Au Bénin en 2009, 45,6% des dépenses de consommation sont affectés à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées contre 36,5% en 2006, 12,6%

aux dépenses d'hôtels et restaurants qui prennent en compte les repas prix en dehors du ménage, 12,3% des dépenses du ménage affectées au logement et seulement 0,8% aux dépenses de boissons alcoolisées et tabac. Les dépenses de santé et d'éducation représentent respectivement 1,8% et 2,8% des dépenses totales du ménage. On note une baisse de la part des dépenses consacrées à la santé (5% en 2006 contre 1,8% en 2009). La répartition des dépenses de consommation selon les

12 fonctions de consommation est fonction du milieu de résidence et du département. Il faut noter que quel que soit le milieu de résidence et le département concerné, la fonction alimentation et boissons non alcoolisées constitue la principale fonction de consommation des ménages béninois. Par ailleurs, on note que le milieu urbain est caractérisé par des dépenses de consommation plus importantes au niveau du logement (15,9% en milieu urbain contre 9,5% en milieu rural), de l'éducation (4,8% en milieu urbain et 1,3% en milieu rural) et de la communication (4,7% en milieu urbain contre 1,7% en milieu rural). En revanche, les ménages vivant en milieu rural dépensent autant dans la santé que ceux vivant en zone urbaine.

L'analyse suivant les départements indique des disparités entre départements dans l'allocation de leurs ressources aux différents postes de consommation. Les départements de l'Atacora (63,6%) et du Couffo (59,9%) sont ceux qui affectent la plus grande part de leur budget aux dépenses de la fonction « alimentaire et boissons non alcoolisées » tandis que les départements du Littoral (30,6%) et de l'Atlantique (40,7%) affichent les parts les plus faibles.

La fonction logement, eau, électricité, gaz et combustible constituent 17,5% (respectivement 14,3%) des dépenses de

consommation des ménages dans le Littoral (respectivement dans l'Atlantique). La part des dépenses de santé dans les dépenses totales du ménage sont faibles et pratiquement identiques d'un département à un autre. Néanmoins, les ménages vivant dans le département du Couffo allouent seulement 1% de leurs dépenses de consommation à la santé. Les dépenses d'éducation représentent une part non négligeable des dépenses de consommation des ménages vivant dans le Littoral (5,6%), l'Atlantique (4,2%) et l'Ouémé (3%) alors que les ménages vivant dans le département de l'Alibori affectent seulement 0,3% de leurs dépenses à l'éducation.

Le maïs, principal produit de consommation alimentaire au Bénin avec 15,6% des dépenses alimentaires.

Les dépenses alimentaires représentent 45,6% des dépenses de consommation des ménages au Bénin. Au niveau national, 10 produits représentent 50,7% du budget affecté aux produits alimentaires et aux boissons non alcoolisées : maïs en grains crus, tomate fraîche, Autres poissons fumés ou séchés, igname, riz local, haricots secs, tapioca/gari, huile d'arachide, riz importé et le sel/épices. Parmi ces produits,

le maïs en grains crus est le plus consommé au Bénin avec 15,6% des dépenses alimentaires totales suivi de la tomate fraîche (5,2%) et des autres

poissons fumés ou séchés (5,1%). Le riz local représente 4,1% des dépenses de consommation alimentaire des ménages contre 3,0% pour le riz importé.

Tableau 20: Part des différentes fonctions de consommation dans les dépenses totales selon le milieu de résidence et le département

	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12
Départements												
Alibori	50,2	0,7	2,7	7,7	1,7	1,6	6,7	1,2	5,8	0,3	16,3	5,1
Atacora	63,6	2,8	2,2	8,1	1,2	1,0	4,5	0,6	3,9	1,0	3,8	7,2
Atlantique	40,7	0,2	2,4	14,3	1,2	2,0	6,0	2,4	4,8	4,2	17,0	4,9
Borgou	43,3	1,2	3,3	9,9	2,0	2,0	9,1	2,7	6,7	2,0	13,7	4,2
Collines	44,0	0,6	3,1	10,3	1,6	2,2	8,8	2,2	5,3	1,5	15,9	4,5
Couffo	59,9	1,1	2,6	10,8	1,3	1,0	5,4	2,1	5,2	1,5	4,6	4,5
Donga	53,1	0,2	2,4	10,1	1,5	1,7	5,4	1,5	6,0	1,6	13,0	3,6
Littoral	30,6	0,7	4,4	17,5	1,7	1,7	10,4	5,9	4,7	5,6	13,0	3,7
Mono	57,3	0,7	3,4	10,6	1,5	1,9	4,8	2,4	4,7	1,5	6,8	4,4
Ouémé	45,6	0,6	2,9	12,0	1,3	2,0	7,9	2,8	4,9	3,0	13,8	3,1
Plateau	52,0	1,4	1,8	11,4	0,9	1,5	7,4	1,4	4,6	1,1	14,4	2,1
Zou	58,9	0,7	2,3	11,5	1,6	1,4	6,0	2,0	4,5	1,4	5,2	4,5
Milieu de résidence												
Cotonou	30,6	0,7	4,4	17,5	1,7	1,7	10,4	5,9	4,7	5,6	13,0	3,7
Autre urbain	44,5	0,6	2,8	13,3	1,5	1,7	7,2	2,8	5,4	3,4	12,5	4,3
Ensemble urbain	35,7	0,7	3,8	15,9	1,6	1,7	9,2	4,7	5,0	4,8	12,8	4,0
Rural	52,3	0,9	2,6	9,5	1,4	1,8	6,6	1,7	5,0	1,3	12,5	4,3
Bénin	45,6	0,8	3,0	12,3	1,5	1,8	7,6	2,8	5,1	2,8	12,6	4,2

F1 Alimentation et boissons non alcoolisées

F2 Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiant

F3 Articles d'habillement et chaussures

F4 Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles

F5 Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer

F6 Santé

F7 Transport

F8 Communication

F9 Loisir et culture

F10 Enseignement

F11 Restaurant et hôtel

F12 Biens et services divers

Sécurité alimentaire

Au Bénin, la majorité des ménages sont en insécurité alimentaire ou à risque d'insécurité alimentaire.

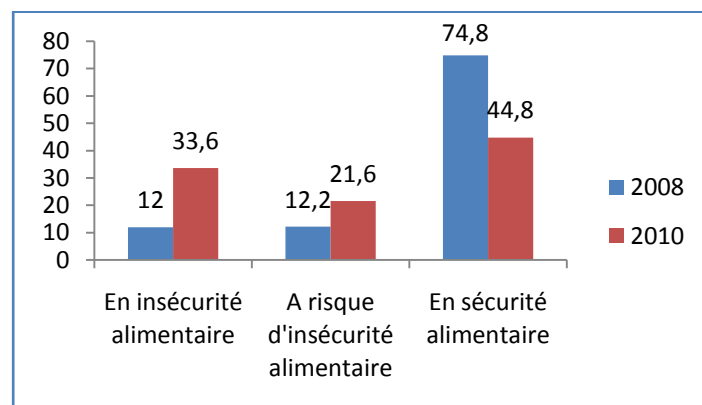
Le score de consommation alimentaire est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage. Cet indicateur peut être considéré comme un indicateur (proxy) adéquat de la situation de sécurité alimentaire des ménages. Ainsi,

- Les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite seront considérés comme étant en insécurité alimentaire (IA);
- Ceux ayant une consommation alimentaire moyennement acceptable seront considérés comme étant à risque d'insécurité alimentaire (ARIA) ;
- Tandis que ceux ayant une consommation alimentaire acceptable seront considérés comme étant en sécurité alimentaire (SA).

Les résultats de l'EMICoV indiquent que 33,6% des ménages sont en insécurité alimentaire et 21,6% à risque d'insécurité

alimentaire. L'insécurité alimentaire s'est aggravée dans le pays passant de 25,2% en 2008 à 55,2% en 2010.

Graphique 9: Proportion de ménages en insécurité alimentaire



La prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages dirigés par les femmes (35,6%) comparés à ceux dirigés par les hommes (33,0%). En milieu rural, 34,6% des ménages sont en insécurité alimentaire contre 32,2% en milieu urbain. Les départements les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont l'Atacora (63,8%), le Plateau (42,1%), le Couffo (41,4%) et le Zou (41%).

L'analyse révèle que la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages du quintile des plus pauvres (44,2%) ou pauvre (37,6%).

La plupart des céréales entrant dans la consommation sont achetés, et surtout le riz.

Les céréales entrant dans la consommation des ménages sont achetés ou proviennent de la production du ménage. En effet, 57,5% des ménages déclarent avoir achetés le maïs consommé au cours de 7 derniers jours précédant l'enquête contre 40,7% de

ménages qui déclarent l'avoir produit. Le riz consommé dans les ménages provient majoritairement de l'achat (86,1% des ménages). En revanche, le sorgho et le mil consommés proviennent en grande partie de la production (pour respectivement 68% et 56,9% ménages).

Tableau 21: Proportion de ménages en insécurité alimentaire

Caractéristiques sociodémographiques	Proportion de ménage		
	En insécurité alimentaire-IA	A risque d'insécurité alimentaire- ARIA	En sécurité alimentaire- SA
Sexe du CM			
Masculin	33,0	21,9	45,1
Féminin	35,6	20,5	43,9
Milieu de résidence			
Cotonou	24,3	19,3	56,4
Autre urbain	35,1	21,5	43,4
Ensemble Urbain	32,2	20,9	46,9
Rural	34,6	22,0	43,4
Département			
Alibori	30,4	21,1	48,4
Atacora	63,8	20,6	15,6
Atlantique	29,0	19,7	51,3
Borgou	39,0	19,7	41,4
Collines	21,4	23,7	55,0
Couffo	41,4	18,1	40,5
Donga	37,5	18,5	44,0
Littoral	24,3	19,3	56,4
Mono	24,2	19,6	56,2
Ouémé	26,0	24,1	50,0
Plateau	42,1	21,1	36,8
Zou	41,0	28,2	30,8
Niveau de vie			
Plus pauvres	44,2	21,1	34,7
Pauvres	37,6	21,5	40,8
Moyens	31,5	22,8	45,6
Riches	29,3	23,2	47,5
Plus riches	24,5	19,9	55,6
Ensemble	33,6	21,6	44,8

La majorité des ménages ont subi un choc au cours des 12 derniers mois qui a affecté négativement les moyens d'existence du ménage, et surtout des chocs biophysiques (inondations, sécheresse, etc...) et économiques avec des effets plus marqués sur les ménages dirigés par les femmes.

Les ménages subissent des chocs qui les rendent plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Cette vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dépend du degré d'exposition du ménage à ce choc et de sa capacité à faire face aux effets engendrés par ce choc. En 2010, 37,9% des ménages déclarent n'avoir subi aucun choc au cours des 12 derniers mois. Pris individuellement, les pluies tardives sont le choc le plus fréquemment subi (près de 20% des ménages), suivi de l'augmentation des prix d'achat des produits alimentaires (12,1%) et de la réduction du revenu d'un membre du ménage (6,4%).

En regroupant les chocs, on constate que les chocs biophysiques (pluies diluviennes/inondations, pluies tardives/sécheresse, etc.) représentent 26,9% des chocs subis par les ménages. Ils sont suivis des chocs économiques (augmentation des prix, chômage, revenu réduit, etc.) qui ont touchés 25,9% des ménages. Enfin les chocs sociaux (maladie, accident ou décès d'un membre, etc.) représentent un peu moins de 10% des chocs ayant affectés les ménages pendant la période.

L'effet des chocs économiques a touché majoritairement les ménages dirigés par des femmes (29%), les ménages vivant en milieu urbain (35,9%), les ménages les plus riches (41%). Les ménages les plus touchés sont dans les départements du Littoral (42,1%), l'Ouémé (42,1%) et l'Atlantique (35,4%).

Pour 94,3% des ménages, le choc subi a diminué la capacité du ménage à produire ou à acheter des vivres. Parmi les ménages ayant subi un choc, 29,8% déclarent ne pouvoir se relever du choc subi alors que 60,1% s'en sont remis partiellement.

Microfinance

15% des ménages ont effectivement bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution de financement en 2010.

Au Bénin, le secteur de la microfinance est très dynamique et a connu une croissance importante depuis 2006. Malgré cette dynamique, les résultats de l'EMICoV montrent que seulement 14,6% des ménages enquêtés ont effectivement bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution de microfinance en 2010 contre 15,0% en 2006. En milieu rural, 16% des ménages ont bénéficié une fois d'un prêt auprès d'une institution de microfinance (IMF) contre 12,7% en milieu urbain.

La proportion de ménage ayant bénéficié une fois d'un prêt auprès d'une institution de financement est élevée dans les départements de la Donga (64,7%), du Borgou (34,3%), des Collines (22,4%) et du Zou (21,8%) et faible dans les départements du Couffo (4,3%) et de l'Atlantique (5,1%).

Mais la complexité des démarches administratives et des garanties exigées freinent l'élan des populations.

Les principales raisons de cette faible proportion est la complexité des démarches pour l'obtention du crédit (36% des ménages) et 13,1% pour des garanties exigées trop nombreuses mais aussi le fait que certains ménages estiment ne pas avoir besoin de crédit (21,1% en 2010 contre 23% en 2006). Selon le milieu de résidence, 40,4% des ménages vivant en milieu rural estiment que les démarches sont trop complexes et 16,6% estiment qu'ils n'ont pas besoin de crédit contre respectivement 30,2% des ménages en milieu urbain qui pensent que les démarches sont trop complexes et 27,1% qui pensent qu'ils n'ont pas besoin de crédit. Notons que 6% des ménages en milieu urbain estiment que le montant des prêts est insuffisant contre 2,7% en milieu rural. Au niveau des départements, l'ordre de priorité des raisons diffèrent. En effet, la plupart des ménages vivant dans les départements du Littoral (37,1%), de la Donga (37,1%), de l'Atacora (34,9%), du

Borgou (28,7%) et du Mono (27,1%) estiment qu'ils n'ont pas besoin de crédit.

La majorité des emprunts obtenus a été utilisée dans le but de faire des affaires (30,0%) et des achats (28,9%).

Les crédits contractés par les individus ont servi principalement à développer des affaires (30%) ou à effectuer des achats (28,9%). Seulement 4,2% des crédits octroyés ont servi à l'achat d'intrants agricoles.

27,9% (respectivement 13,1%) des emprunts obtenus dans les départements de l'Alibori (respectivement du Couffo) ont été utilisés pour l'achat d'intrants agricoles.

33,2% des emprunts accordés aux individus vivant dans les ménages plus riches sont affectés à la réalisation d'une affaire contre 21,8% des emprunts accordés aux individus vivant dans les ménages plus pauvres.

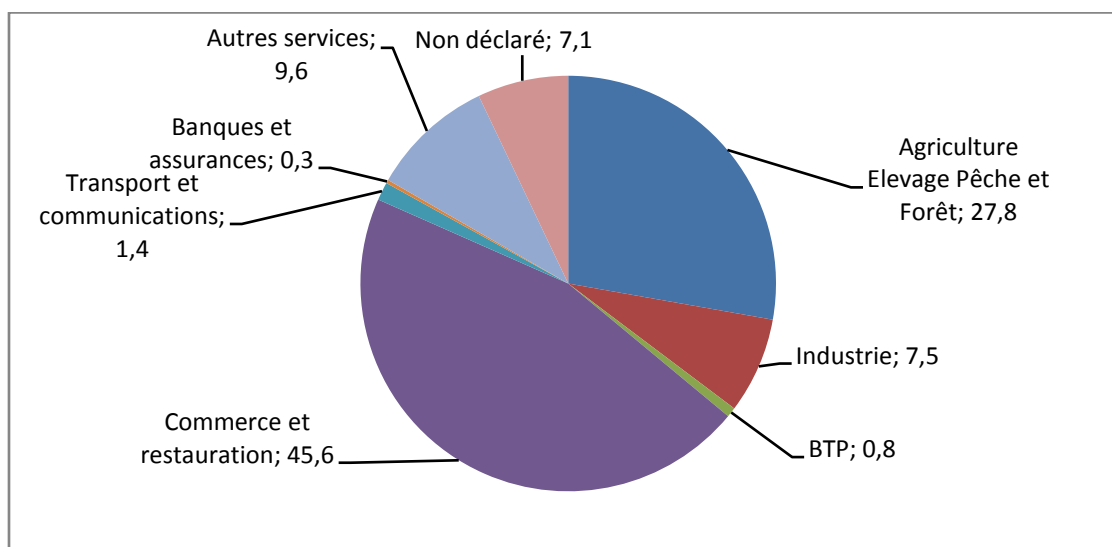
Parmi les 30% d'emprunts accordés et ayant servi à développer des affaires, 87,7% ont été consacrés au commerce et seulement 3,9% à l'artisanat.

Une forte demande de crédit de la part des travailleurs du secteur informel, surtout dans les branches « commerce et restauration » et « agriculture, élevage et pêche ».

La quasi-totalité des demandes de crédit (93,9%) adressés aux institutions de microfinance a été sollicité par les travailleurs du secteur privé informel et 4,8% par les travailleurs du secteur public.

La majorité des crédits sont accordés à des personnes exerçant dans la branche « commerce et restauration » (45,6%) et « l'agriculture, l'élevage et la pêche » (27,8%).

Graphique 10: pourcentage de crédits accordés selon la branche d'activité de l'individu



L'analyse des demandes de crédit auprès des institutions formelles de microfinance montre que 85,7% des demandes de crédits adressées aux institutions de micro finance ont été accordées. Cette proportion est de 89,4% pour les femmes et de 75,1% pour les hommes. Près de 9 crédits sur 10 sollicités par les individus n'ayant aucun niveau d'instruction ont été accordés. Il faut ajouter que sur 10 crédits sollicités par les individus ayant le niveau d'instruction secondaire, 9 ont été accordés. La proportion de demande de crédits accordée par les IMF est plus élevée que la moyenne nationale dans les départements de l'Alibori (100%), du Borgou (97,7%), Littoral (92,5%), Plateau (92,2%), Mono (92,1%), Donga (88,2) et Zou (87,4%).

Les crédits accordés ont dans la majorité des cas, satisfait la population. En effet, 68,2% des crédits octroyés ont satisfait les besoins de la population. 69,8% des crédits

accordés aux femmes ont pu combler leur attente contre 62,3% chez les hommes. Dans les départements de l'Atacora et de la Donga, seulement 30% des crédits accordés ont pu satisfaire les attentes des populations.

La prédominance de la FECECAM et des ONG dans l'octroi des crédits à la population, et une participation non moins négligeable des banques surtout dans le Littoral.

La répartition des crédits accordés entre les différentes institutions de financement met au premier plan la FECECAM et les ONG comme principaux contributeurs au financement des activités de microfinance au Bénin avec respectivement 13,7% et 12,5% des crédits accordés. Les banques

ont accordés au cours des 12 derniers mois 4,6% des crédits octroyés par les IMF. Selon le milieu de résidence, on note que la FECECAM est plus présente dans le milieu rural avec 14,7% des crédits

accordés suivi par les ONG (11,5%). Par contre dans le milieu urbain, se sont les ONG qui passent en tête avec 14,5%, la FECECAM (11,7%) et les banques (8,7%).

Tableau 22: pourcentage de crédits accordés et satisfaction des besoins de la population selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de crédits accordés par les IMF	Satisfaction avec le crédit accordé
Sexe		
Masculin	75,1	62,3
Féminin	89,4	69,8
Groupe d'âge		
14-24 ans	90,6	69,0
25-64 ans	85,5	68,2
65 ans et plus	85,1	66,8
Milieu de résidence		
Cotonou	92,5	66,2
Autre urbain	85,6	71,4
Ensemble Urbain	87,3	70,1
Rural	85,0	67,2
Niveau d'instruction		
Aucun	86,1	67,5
Primaire	83,6	74,5
Secondaire	88,6	65,6
Supérieur	78,7	51,8
Département		
Alibori	100,0	89,6
Atacora	60,4	30,3
Atlantique	60,4	72,0
Borgou	97,7	90,0
Collines	80,5	61,2
Couffo	40,2	78,1
Donga	88,3	30,5
Littoral	92,5	66,2
Mono	92,1	51,8
Ouémé	78,0	54,2
Plateau	92,2	84,7
Zou	87,4	69,4
Ensemble	85,7	68,2

Une analyse par département montre la prédominance de certaines institutions de financement dans certains départements. Les ONG ont plus accordé des crédits que les autres institutions dans les départements de la Donga (54,1%), du Mono (30,1%) et du Borgou (16,1%). La FECECAM, quant à elle, intervient plus dans les départements de l'Ouémé (avec 38,1% des crédits accordés), l'Alibori (37,9%) et les Collines (20,6%). Le crédit agricole intervient plus dans le Couffo (18,5%) et l'Atacora (17,9%) et les banques sont plus présentes au niveau du Littoral avec 19% des crédits accordés dans ce département et aussi dans l'Atacora avec 13,1% des crédits accordés.

Seulement 5,3% de la population disposent d'un compte d'épargne dans une institution de financement et plus de 60% de la population ont une fois participé à une tontine au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

Avoir un compte d'épargne est considéré comme réservé à une classe donnée. En effet, seulement 5,3% des personnes enquêtées déclarent avoir un compte d'épargne dans une institution. Selon le

sexe, 7,4% des hommes déclarent avoir un compte d'épargne contre 3,6% pour les femmes. Au niveau départemental, le Littoral présente la proportion la plus élevée de personnes disposant d'un compte au niveau d'une institution de financement (14% des personnes enquêtées disposent d'un compte d'épargne). Selon le niveau d'instruction, on constate que seulement 2,5% des individus n'ayant aucun niveau d'instruction disposent d'un compte d'épargne contre 30,7% pour ceux ayant le niveau supérieur.

La tontine informelle est devenue depuis des années un moyen pour la population d'épargner afin de financer leur activité. Au cours des 12 derniers qui ont précédé l'enquête, 60% des personnes enquêtées ont participé au moins une fois à une tontine. On retient que cette pratique n'est pas le seul fait des femmes car 59,9% des femmes enquêtées ont participé au moins une fois à une tontine contre 56% pour les hommes. Cette pratique est plus développée dans le milieu rural (67,7% des individus ont participé à une tontine) que dans le milieu urbain (49,4%). Contrairement à l'épargne dans les institutions formelles de financement, la participation à la tontine est beaucoup plus pratiquée par les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (64,4%) contre 25,6% pour les personnes ayant un niveau

supérieur. La pratique de la tontine est plus développée dans les départements de

l'Atlantique (81,8%), du Mono (81,6%), du Zou (80,8%) et du Couffo (79,7%).

Tableau 23: Pourcentage de la population ayant un compte d'épargne et ayant participé à une tontine selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de la population	
	Ayant un compte d'épargne	Ayant participé à une tontine
Sexe		
Masculin	7,4	56,0
Féminin	3,6	59,9
Milieu de résidence		
Cotonou	14,0	31,1
Autre urbain	8,0	58,7
Ensemble Urbain	10,1	49,4
Rural	1,9	67,7
Niveau d'instruction		
Aucun	2,5	64,4
Primaire	6,3	56,4
Secondaire	16,6	44,5
Supérieur	30,7	25,6
Département		
Alibori	0,5	2,7
Atacora	6,3	60,5
Atlantique	7,4	81,8
Borgou	10,3	26,4
Collines	5,0	47,6
Couffo	2,2	79,7
Donga	7,0	41,7
Littoral	14,0	31,1
Mono	4,1	81,6
Ouémé	1,7	59,4
Plateau	1,5	60,2
Zou	1,7	80,8
Ensemble	5,3	60,0

Foncier

Le problème foncier encore d'actualité au Bénin : 62,9% des ménages possèdent au moins une parcelle ou des terres agricoles et seulement 3,4% de ces terrains disposent d'un titre foncier

L'analyse du module foncier de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages montre que 62,9% des ménages au Bénin possède au moins une parcelle ou terres agricoles en 2010 contre 67,5% en 2006. Selon le milieu de résidence, il ressort que 75,7% des ménages ruraux possèdent au moins une parcelle ou terres agricoles contre 43,3% en milieu urbain. La proportion des parcelles ou terres possédant un titre foncier (véritable titre de propriété conformément aux dispositions de la loi 65-25 du 14 août 1965 portant régime de la propriété foncière) est passée de 2,1% en 2006 à 3,4% en 2010. Par ailleurs, 5,4% des parcelles possèdent un permis d'habiter et 42,0% une convention de vente d'une mairie. A Cotonou 67,2% des parcelles possèdent une convention de vente de la mairie. Cette situation alarmante demeure une réalité tant au niveau de tous les

départements qu'en zone urbaine comme rurale.

Seulement 31,2% des béninois ont entendu parler du titre foncier et estiment qu'il permet de sécuriser la parcelle.

Au Bénin 31,2% de la population perçoivent une plus grande sécurité foncière c'est-à-dire ont entendu parler du titre foncier et estime qu'il permet de sécuriser la parcelle. Dans les zones de transformation du permis d'habiter en titre foncier (PH-TF) du MCA-Bénin, 45,5% de la population ont une plus grande perception de la sécurité foncière contre 21,4% dans les zones non PH-TF. Les départements du Littoral (76,8%), de l'Ouémé (47,7%), du Zou (44,0%) et de l'Atlantique (41,7%) perçoivent une plus grande sécurité foncière à travers le titre foncier. En revanche dans le département de l'Alibori (respectivement de l'Atacora), seulement 3,8% de la population (respectivement 9,7%) perçoivent une plus grande sécurité foncière.

Les conflits domaniaux naissent souvent des droits que les individus ont sur la parcelle.

La proportion des parcelles ayant fait l'objet de conflits domaniaux au cours des douze derniers mois a baissé par rapport à 2006 (1,1% en 2010 contre 2% en 2006). Dans le Littoral, 3,5% des parcelles ont fait l'objet de conflits et 1,7% dans le Zou. L'analyse du mode d'acquisition de la parcelle montre que 16,8% des parcelles ont été acquis par achat et 65,5% par héritage. Ce dernier mode d'acquisition est le plus dominant au niveau de l'ensemble

des départements à l'exception du littoral où 90,8% des parcelles ont été acquis par achat contre 39,7% dans l'Ouémé.

Les parcelles et terres détenues par les béninois sont généralement utilisées pour l'exploitation (70,9%) et pour l'habitation personnelle (17,4%). La majorité de ces parcelles sont accessibles (81,4%) et 84,4% des parcelles dans les zones du projet accès au foncier du MCA-Bénin. 64,2% des ménages ont investi sur leur parcelle. Cette proportion est de 70,1% dans les zones PFR (Plan Foncier Rural).

Tableau 24: Investissement sur les parcelles et perception de la sécurité foncière

	Pourcentage des ménages investissant sur les parcelles			Pourcentage de personnes percevant une plus grande sécurité foncière			Pourcentage de parcelles avec titre foncier
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Départements							
Alibori	21,1	32,8	30,8	1,6	4,2	3,8	0,3
Atacora	50,7	63,9	58,9	17,3	5,0	9,7	12,2
Atlantique	71,5	84,4	81,7	63,5	32,1	41,7	3,1
Borgou	55,3	75,0	67,2	39,2	3,8	20,0	0,5
Collines	79,8	80,1	80,0	16,8	20,8	19,8	4,5
Couffo	82,5	61,1	65,6	19,8	7,9	10,8	2,7
Donga	57,7	51,5	53,2	18,6	8,0	11,3	6,6
Littoral	53,7	.	53,7	76,8	.	76,8	8,7
Mono	76,2	66,6	67,8	47,9	32,4	35,0	0,6
Ouémé	40,7	74,8	67,0	66,4	35,2	47,7	3,1
Plateau	58,7	58,5	58,6	25,1	19,7	21,0	2,2
Zou	61,0	67,4	66,1	47,9	42,5	44,0	1,6
PFR							
Non	52,4	58,3	56,0	57,9	19,1	39,3	4,8
Oui	68,6	70,4	70,1	21,2	24,1	23,6	2,1
PH-TF							
Non	63,1	68,7	67,7	21,2	21,5	21,4	2,5
Oui	54,8	56,8	55,8	59,2	24,8	45,5	4,5
Bénin	58,6	66,2	64,2	47,7	22,3	31,2	3,4

Gouvernance et démocratie

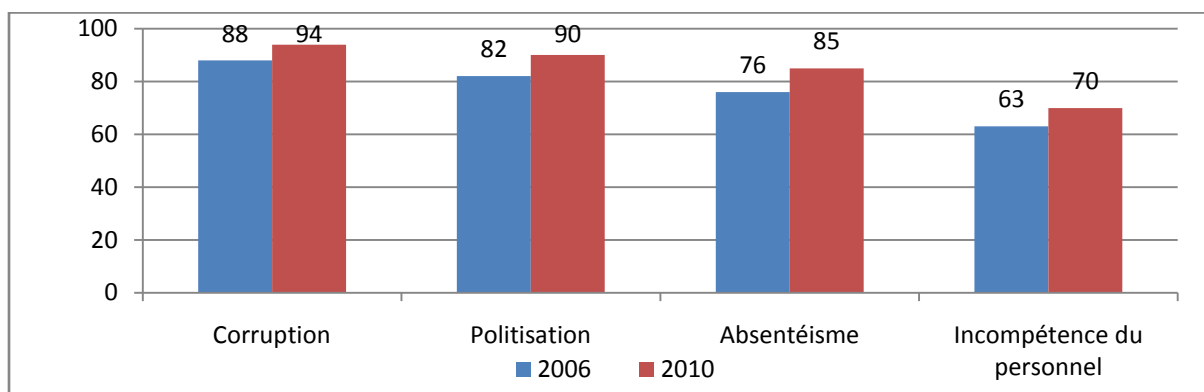
Une population globalement satisfaite du fonctionnement de l'administration.

Les béninois portent un jugement globalement favorable sur le fonctionnement de l'administration publique. En effet, ils sont 57,7% en 2010 à la percevoir comme une administration qui fonctionne de manière satisfaisante contre 61,2% en 2006. Le milieu de résidence influence la perception de la population sur le fonctionnement de l'administration publique. En effet, 53,3% des béninois qui vivent en milieu urbain estiment que l'administration publique fonctionne de manière satisfaisante contre 60,6% en milieu rural. Les béninois vivant dans les départements de l'Ouémé (54,3%), du Couffo (51,5%) et du Littoral (51,3%) porte un jugement globalement défavorable sur le fonctionnement de l'administration publique.

Mais de sérieux dysfonctionnements persistent tels que la corruption et la politisation dans le rouage de l'administration.

L'appréciation par les béninois enquêtés des différents maux qui minent l'administration publique met au premier plan le problème de corruption suivi de la politisation à outrance de l'administration publique. En effet, 93,6% des béninois estiment que la corruption au sommet de l'Etat constitue un problème qui mine l'administration publique suivi de la politisation de l'administration publique à 89,7%. Ils sont environ 85% des béninois à dénoncer l'absentéisme au sein de l'administration et près de 70% à se plaindre de l'incompétence du personnel de l'administration. Le dysfonctionnement au niveau de l'administration publique s'est accentué car en 2006, 88% de la population estiment que l'administration souffre de corruption.

Graphique 11 : Perception de la population sur les dysfonctionnements de l'administration



Selon le niveau d'instruction, on remarque sur 97,2% des béninois ayant le niveau d'instruction supérieur estiment que la corruption constitue un problème de l'administration contre 92,4% des béninois non instruits. En plus, 5,7% des béninois ayant été en contact avec l'administration disent avoir été victime de la corruption des fonctionnaires aux cours de l'année 2009. C'est dans les départements du Zou (13,1%), de l'Ouémé (7,2%), du Couffo (7,2%) et du Littoral (7,1%) que la proportion de la population victime de corruption est élevée. De plus, près 5 béninois sur 10 estiment que la corruption est en hausse au cours de l'année 2009 contre environ 2 béninois sur 10 qui pensent qu'elle est en baisse. Selon le milieu de résidence, environ 20% des béninois vivant en milieu rural pensent que la corruption au sommet de l'Etat a baissé au cours de l'année 2009 contre 15% en

milieu urbain. De façon globale, les béninois vivant dans les départements de l'Atlantique (64%), de l'Atacora (59%), du Zou (58%) et de l'Ouémé (57%) estiment que la corruption est en hausse.

Enfin, en plus de la corruption, l'absentéisme constitue un autre fléau qui affecte les performances de l'administration publique. En effet, 30,5% des béninois qui ont effectué des démarches administratives n'ont pas trouvé les fonctionnaires à leur poste au moment où ils avaient besoin d'eux.

Les services publics de la santé et de l'éducation se sont dégradés depuis l'année dernière. En effet, 27,5% (respectivement 23,4%) des béninois estiment que les services publics de l'éducation (respectivement de la santé) se sont dégradés depuis l'année dernière. Dans le Littoral, 37,2% de la population estiment que les services de santé se sont dégradés.

Tableau 25: Perception sur le fonctionnement et les différents maux de l'administration

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de la population				
	Administration fonctionne bien	Absentéisme est un problème de l'administration	Corruption est un problème de l'administration	Politisation est un problème de l'administration	Incompétence est un problème de l'administration
Sexe					
Masculin	57,1	85,6	93,8	90,1	70,4
Féminin	58,2	85,0	93,5	89,5	69,8
Tranche d'âge					
Moins de 30 ans	57,1	85,8	93,9	89,8	70,3
30 à 60 ans	57,6	85,2	93,5	89,8	70,0
Plus de 60 ans	60,2	84,7	93,9	89,6	69,8
Milieu de résidence					
Cotonou	48,7	90,0	95,8	92,6	77,3
Autres Villes	55,0	86,6	94,4	91,4	72,5
Ensemble urbain	53,3	87,5	94,8	91,7	73,8
Rural	60,6	83,8	92,9	88,5	67,6
Niveau d'instruction					
Aucun	59,9	83,7	92,4	88,3	68,9
Primaire	54,8	87,2	95,9	92,3	70,5
Secondaire	52,5	88,4	95,8	92,2	72,5
Supérieur	46,7	91,3	97,2	94,2	76,2
Département					
Alibori	68,9	75,1	84,9	79,7	65,0
Atacora	57,9	87,1	92,4	91,2	77,8
Atlantique	56,1	91,1	99,1	94,1	78,2
Borgou	67,4	85,5	90,7	87,0	72,2
Collines	67,6	91,4	94,7	94,2	61,2
Couffo	48,5	82,2	93,1	87,1	66,5
Donga	75,8	81,2	88,3	80,5	58,1
Littoral	48,7	90,0	95,8	92,6	77,3
Mono	64,0	82,7	96,8	83,3	66,5
Ouémé	45,7	84,0	93,1	89,2	66,9
Plateau	63,2	74,6	93,2	94,5	62,1
Zou	50,2	87,2	95,9	94,7	74,5
Ensemble	57,7	85,3	93,6	89,7	70,1

La compétence et la volonté des gouvernants sont reconnus dans la conduite des réformes entreprises et les orientations stratégiques et politiques actuelles sont claires pour la majorité des citoyens...

Par rapport aux réformes entreprises depuis 2006 avec l'avènement d'un nouveau gouvernement, 75,1% des béninois estiment que les autorités et gouvernants sont compétents tandis que 58,5% déclarent que les autorités et gouvernants actuels ont une réelle volonté

d'entreprendre ces réformes et que 56,3% ont estimé que les institutions sont adaptées au contexte du pays.

Seulement 45,3% des administrés estiment que les orientations stratégiques de la politique actuelle sont claires et crédibles et qu'elles tiennent compte des aspirations de la population (41,6%). Dans le département de l'Alibori, 66,6% des administrés déclarent que les politiques actuelles sont claires et crédibles alors que seulement 31,9% des administrés du département du Couffo partagent cette opinion.

qui estime que le « maintien de l'ordre dans le pays » devrait constituer la grande priorité de développement ...

Selon les aspirations de la population béninoise, « maintenir l'ordre dans le pays » (50,8%) et « combattre la hausse des prix » (26,7%) constituent les grandes priorités de développement pour les dix années à venir. Ces opinions représentent les valeurs matérialistes propres aux sociétés en voie de modernisation et d'industrialisation. En revanche, seulement 3,8% de la population estiment que « garantir la liberté d'expression » constitue une priorité de développement dans les dix prochaines années. Quel que

soit le sexe, les aspirations de la population sont les mêmes. Mais, il faut noter que 27,8% des femmes estiment que « combattre la hausse des prix » constitue une priorité de développement contre 25,3% des hommes. De plus, 25,5% des béninois ayant le niveau supérieur pensent que « l'augmentation de la participation des citoyens aux décisions du gouvernement » constitue une priorité de développement contre 18% pour ceux qui ne sont pas instruits.

... et est favorable à la démocratie et à l'application de ses principes comme mode de gouvernance

Les béninois de façon générale sont favorables à la démocratie et à l'application de ses principes dans le pays, même s'ils sont un peu réticents quand au respect de ces principes dans le pays. En effet, environ 90% des béninois sont favorables à la démocratie comme mode de gouvernance et dans la grande majorité, quel que soit le département. Par ailleurs, 70,5% des béninois estiment que la démocratie fonctionne bien dans le pays. Quant aux principes de la démocratie, ils sont nombreux à penser qu'ils sont fondamentaux (98,2% pour le principe de la liberté d'expression et 97,2% pour le principe de la liberté politique-choix de

son parti-) mais aussi à estimer que ces principes ne sont pas respectés dans le pays (72,2% pour le non respect du principe de la liberté d'expression et 79,1% pour le non respect du principe de la liberté politique).

Concernant la politique de décentralisation, la majorité des béninois (86,1%) sont favorables et dans la grande majorité, quel que soit le département. Ils estiment à 72,1% que la politique de décentralisation permettra une meilleure prise en compte de la demande des citoyens. La classe politique béninoise n'a pas une image

reluisante auprès de la population. En effet, près de 3 béninois sur 4 estiment que la classe politique ne reflète pas les préoccupations de la population et donc qu'elle ne pense qu'à leurs intérêts personnels. Cette opinion est plus marquée dans les départements de l'Ouémé (16,7%) et du Littoral (18,7%).

Enfin, les principales raisons du sous-développement restent la mauvaise gestion des dirigeants du pays et le mauvais comportement des populations avec respectivement 87,5% et 79,2% d'avis favorables.

Tableau 26: Perception sur la démocratie et ses principes fondamentaux

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de la population						Estimant que la classe politique reflète les préoccupations de la population
	Favorable à la démocratie	Estimant que la liberté d'expression est		Estimant que la liberté politique est		Favorable à la décentralisation	
		Fondamentale	Respectée	Fondamentale	Respectée		
Sexe							
Masculin	89,9	98,3	71,9	97,2	79,0	86,3	25,5
Féminin	89,7	98,1	72,4	97,1	79,1	85,9	25,1
Tranche d'âge							
Moins de 30 ans	90,0	98,2	71,9	97,2	78,8	85,4	24,5
30 à 60 ans	89,7	98,2	72,2	97,2	79,2	86,5	25,4
Plus de 60 ans	89,7	97,8	73,1	97,1	79,0	86,1	26,8
Milieu de résidence							
Cotonou	95,1	98,3	69,4	95,8	79,9	87,8	18,7
Autres Villes	88,8	98,2	69,0	97,8	77,1	84,1	24,3
Ensemble urbain	90,5	98,2	69,1	97,3	77,8	85,1	22,8
Rural	89,3	98,2	74,3	97,1	79,9	86,8	26,9
Niveau d'instruction							
Aucun	88,7	98,2	73,5	97,0	79,1	86,2	27,0
Primaire	92,3	98,4	70,2	97,8	77,9	86,6	22,0
Secondaire	91,5	98,2	68,0	97,3	78,3	85,0	22,5
Supérieur	93,6	98,6	67,0	97,8	80,4	85,6	19,9
Département							
Alibori	92,8	98,1	87,4	98,3	80,0	84,5	32,5
Atacora	75,0	95,6	64,9	95,5	69,0	87,7	28,0
Atlantique	90,6	99,5	67,6	99,6	78,1	88,8	22,9
Borgou	93,8	98,6	80,0	98,7	89,2	91,3	28,9
Collines	94,3	99,6	79,9	99,0	85,5	95,6	31,2
Couffo	82,5	94,5	72,3	89,2	77,2	70,1	28,0
Donga	97,3	99,7	94,5	99,1	94,7	95,3	36,1
Littoral	95,1	98,3	69,4	95,8	79,9	87,8	18,7
Mono	94,8	98,8	76,1	99,0	77,8	95,4	20,9
Ouémé	88,3	98,5	66,0	98,3	75,0	80,9	16,7
Plateau	89,1	99,2	73,3	98,9	85,6	88,9	28,4
Zou	84,2	97,5	55,6	94,6	67,4	75,7	23,8
Ensemble	89,8	98,2	72,2	97,2	79,1	86,1	25,3

Vaccination et santé de l'enfant

Seulement 48% des enfants de 12-23 mois ont été vaccinés plus de 5 fois avec des niveaux variables selon les départements ...

D'après le Programme Elargi de Vaccination (PEV), tous les enfants devraient recevoir, avant leur premier anniversaire le vaccin BCG, trois doses de vaccins contre la polio, trois doses de DTCoq et le vaccin contre la rougeole soit au total 8 vaccins. Au niveau national, sur la base des informations sur le carnet de vaccination, 26% des enfants âgés de 12-23 mois au moment de l'enquête ont reçu au moins un vaccin. Par rapport aux résultats de l'Enquête Démographique et de Santé de 2006, la proportion d'enfants n'ayant reçu aucun vaccin a baissé de plus de moitié en 2010 passant de 6,9% en 2006 à 2,3% en 2010. Parmi les enfants vaccinés, 3,3% ont été vaccinés une fois et 48,1% ont été vaccinés plus de 5 fois.

La proportion d'enfants ayant été vaccinée au moins une fois est sensiblement la même en milieu urbain qu'en milieu rural (98,5% contre 97,3%). Toutefois, 4,2% des enfants vivant en milieu rural ont été vaccinés une seule fois contre 1,5% dans le

milieu urbain et 44,5% vaccinés plus de 5 fois en milieu rural contre 54,7% en milieu urbain.

Selon les départements, la proportion d'enfants de 12-23 mois vaccinés au moins une fois est plus élevée dans les départements de l'Atlantique (100%), Donga (100%) et Littoral (100%) et plus faible dans les départements du Borgou (94,9) et du Plateau (95%). Cette situation globale cache quelques spécificités entre départements sur le nombre de vaccins reçus par les enfants.

Dans les départements du Couffo et de la Donga, près de 1 enfant sur 10 a été vacciné une seule fois. La couverture vaccinale est meilleure dans les départements du Littoral (75,8% des enfants ont été vaccinés plus de 5 fois), du Zou (72,8%), de l'Atacora (67,8%) et de l'Atlantique (59,1%) puisqu'en moyenne plus de 6 enfants sur 10 ont été vaccinés plus de 5 fois. En revanche dans les départements de l'Alibori (19,6% des enfants ont été vaccinés plus de 5 fois), du Couffo (23,8%) et de l'Ouémé (32,1) où moins du tiers des enfants de 12-23 mois ont été vaccinés plus de 5 fois.

Selon le quintile de niveau de vie, il ressort que plus de 53% des enfants vivant dans les ménages riches ou très riches ont été

vaccinés au moins 5 fois contre 42% dans les ménages pauvres.

Tableau 27: Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés

Caractéristiques sociodémographiques	Proportion d'enfants de 12-23 mois vaccinés					
	Jamais vacciné	Une fois	2 à 5 fois	5 à 10 fois	Plus de 10 fois	Avec carnet de vaccination montré
Age en mois						
< 6	0,0	4,0	57,0	18,6	20,4	11,2
6 - 11	7,6	0,0	43,1	49,4	0,0	2,3
12 - 23	2,0	3,1	45,8	40,8	8,2	30,5
24 - 35	10,9	8,7	35,5	31,8	13,1	5,7
36 - 47	0,0	0,0	37,9	62,1	0,0	13,4
48 - 59	7,8	0,0	44,8	47,4	0,0	39,6
Sexe						
Masculin	1,3	2,7	47,6	40,9	7,6	27,1
Féminin	3,4	3,6	43,5	40,7	8,8	26,0
Milieu de résidence						
Cotonou	0,0	0,0	24,2	70,4	5,4	28,5
Autre urbain	2,1	2,1	48,3	35,3	12,2	22,9
Ensemble Urbain	1,5	1,5	42,2	44,2	10,5	24,3
Rural	2,7	4,2	48,5	37,8	6,8	26,9
Département						
Alibori	4,4	7,5	68,5	10,4	9,2	63,8
Atacora	1,4	3,5	27,3	30,3	37,6	17,9
Atlantique	0,0	1,7	39,2	57,4	1,7	29,5
Borgou	5,1	1,4	45,7	26,4	21,4	30,7
Collines	1,2	2,1	58,4	26,3	12,0	6,5
Couffo	3,9	9,6	62,7	23,8	0,0	18,6
Donga	0,0	9,2	56,2	34,6	0,0	5,0
Littoral	0,0	0,0	24,2	70,4	5,4	28,5
Mono	1,1	3,8	57,2	37,9	0,0	30,4
Ouémé	2,6	2,4	62,9	32,1	0,0	18,6
Plateau	5,0	1,9	45,6	45,9	1,6	14,1
Zou	1,8	1,3	24,0	70,2	2,6	10,3
Niveau de vie						
Plus pauvres	3,0	5,2	49,4	32,3	10,2	32,1
Pauvres	3,8	4,4	50,0	34,8	7,0	23,7
Moyens	2,7	3,9	51,9	36,2	5,3	28,5
Riches	1,0	1,9	43,2	44,3	9,6	23,5
Plus riches	0,7	0,6	36,3	53,6	8,8	21,6
Ensemble	2,3	3,3	46,3	40,0	8,1	26,0

... et dont la majorité a été vaccinée lors des Journées Nationales de la Vaccination.

L'analyse de l'occasion de la vaccination montre que la majorité des enfants vaccinés ont été amenés dans un centre de santé par leur mère. Ce niveau varie très peu suivant le sexe de l'enfant, le département et le milieu de résidence ainsi que le niveau de vie du ménage.

Près de 55% des enfants de 12-23 mois vaccinés, l'ont été lors des Journées Nationales de la Vaccination (JNV). 57,4%

des enfants de sexe masculin ont été vaccinés lors des JNV contre 52,1% chez les filles. Il faut noter par ailleurs que les JNV ont plus touché les enfants vivant en milieu rural que ceux vivant en milieu urbain. En effet, 64,4% des enfants vivant en milieu rural ont été vaccinés à l'occasion des JNV contre 44,6% en milieu urbain dont 49,3% dans la ville Cotonou. Au niveau des départements, les départements des Collines et de l'Ouémé se positionnent en tête avec plus de 2 enfants sur 3 vaccinés lors des JNV contre moins de 1 enfant sur 4 dans les départements de l'Alibori et du Zou.

Tableau 28: Principales occasions de la vaccination de la population

Caractéristiques sociodémographiques	Occasion de la vaccination		
	Amené dans un centre de santé	A la maison par un agent de santé	Lors des JNV
Age en mois			
< 6	100,0	84,3	100,0
6 - 11	100,0	,0	56,9
12 - 23	99,3	27,6	52,9
24 - 35	100,0	46,9	100,0
36 - 47	100,0	.	68,3
48 - 59	100,0	0,0	0,0
Sexe			
Masculin	99,1	34,9	57,4
Féminin	99,6	28,0	52,1
Milieu de résidence			
Cotonou	100,0	21,9	49,3
Autre urbain	98,7	27,0	42,2
Ensemble Urbain	99,1	26,4	44,6
Rural	99,5	35,4	64,4
Département			
Alibori	97,1	0,0	24,1
Atacora	100,0	60,4	45,4
Atlantique	98,7	55,5	41,6
Borgou	98,3	27,1	52,5
Collines	98,8	24,6	84,3
Couffo	99,6	17,0	26,9
Donga	100,0	.	.
Littoral	100,0	21,9	49,3
Mono	100,0	23,3	.
Ouémé	100,0	22,4	68,2
Plateau	100,0	.	43,6
Zou	100,0	52,4	18,3
Niveau de vie			
Plus pauvres	99,6	44,0	56,7
Pauvres	100,0	21,5	58,2
Moyens	98,7	31,1	62,1
Riches	99,2	33,1	51,8
Plus riches	99,1	17,8	47,5
Ensemble	99,4	31,5	55,4

Une situation qui ne favorise pas le développement de certaines maladies puisque seulement 15% des enfants de moins de 5 ans ont souffert de la diarrhée et 8% d'infections respiratoires aiguës (IRA).

Les maladies qui touchent les enfants de moins de cinq ans telles que la toux, la fièvre et la diarrhée constituent les principales causes de décès d'enfants dans la plupart des pays en développement. Une meilleure connaissance de ces maladies est déterminante dans la réduction de la mortalité des moins de cinq ans. L'EMICoV a collecté des données sur deux principales maladies : la diarrhée et les infections respiratoires aiguës (IRA).

Au Bénin, 15,2% des enfants ont eu la diarrhée contre 8% en 2006 (EDSB) et 8,3% ont présenté les symptômes d'IRA contre 10% en 2006 au cours des deux semaines précédant l'enquête.

Les enfants de 6-11 mois sont les plus touchés par la diarrhée au Bénin avec une prévalence de 22,8% suivi des enfants de 12-23 mois (18,8%). La prévalence de la diarrhée varie fortement suivant le milieu de résidence : 17,6% en milieu rural contre 10,6% en milieu urbain. Au niveau départemental, la prévalence de la diarrhée

est plus élevée dans les départements du Mono (36,9%), de la Donga (29,2%) et du Plateau (24,3%) et faible dans les départements du Littoral (6,6%) et du Borgou (7,7%).

Selon le niveau de vie, on note que la prévalence de la diarrhée diminue au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente. Dans les ménages plus riches, un enfant sur dix a eu la diarrhée au cours des deux semaines précédant l'enquête contre deux enfants sur dix dans les ménages plus pauvres.

Les enfants de 6-11 mois et de 12-23 mois sont les plus touchés par les IRA avec respectivement 10,3% et 9,8% de ces enfants qui ont souffert d'IRA au cours des deux semaines précédant l'enquête. 38,6% des enfants de moins de cinq ans vivant dans le département du Mono ont souffert d'IRA et 12,5% dans le département du Plateau. Les départements qui affichent les niveaux les plus bas sont : Donga (2,1%) et Alibori (2,2%).

Seulement 9% des enfants ayant souffert d'IRA ont bénéficié d'une recherche de traitement auprès d'un établissement de santé.

Pour 9% d'enfants ayant souffert d'IRA, la mère ou quelqu'un a recherché un traitement auprès d'un établissement de

santé. Et plus fréquemment pour les enfants de 24-35 mois (traitement recherché pour 16% des enfants ayant souffert d'IRA) et 6-11 mois (14,8%) et dans les départements du Plateau (34,7%), de l'Ouémé (27,8%) et des Collines

(23,6%). Pour 14,4% des enfants ayant souffert d'IRA et vivant dans les ménages les plus riches, un traitement a été recherché auprès d'un établissement de santé contre 5,9% dans les ménages les plus pauvres.

Tableau 29: Pourcentage d'enfants ayant eu la diarrhée et l'IRA

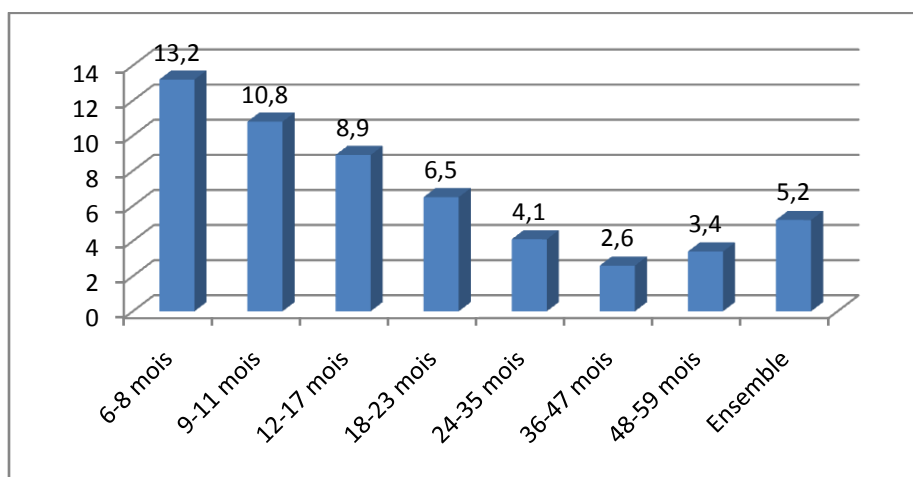
Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage enfant		
	Ayant la diarrhée	Ayant des IRA	Pour lesquels on a recherché un traitement auprès d'un établissement de santé
Age en mois			
< 6	12,2	7,6	7,0
6 - 11	22,8	10,3	14,8
12 - 23	18,8	9,8	11,7
24 - 35	15,9	7,9	16,0
36 - 47	13,6	7,7	4,5
48 - 59	9,4	6,9	2,2
Sexe			
Masculin	15,1	8,8	9,8
Féminin	14,7	7,6	9,0
Milieu de résidence			
Cotonou	6,6	5,1	8,7
Autre urbain	11,7	6,5	10,6
Ensemble Urbain	10,6	6,2	10,3
Rural	17,6	9,4	8,7
Département			
Alibori	13,9	2,2	18,5
Atacora	16,8	9,7	0,0
Atlantique	14,9	9,0	2,9
Borgou	7,7	5,8	9,8
Collines	17,1	3,8	23,6
Couffo	9,8	4,5	7,0
Donga	29,2	2,1	0,0
Littoral	6,6	5,1	8,7
Mono	36,9	38,6	1,6
Ouémé	10,2	6,8	27,8
Plateau	24,3	12,5	34,7
Zou	16,8	9,1	2,7
Niveau de vie			
Plus pauvres	19,5	12,8	5,9
Pauvres	16,7	9,8	6,5
Moyens	16,4	7,1	12,2
Riches	13,0	6,6	10,9
Plus riches	9,7	5,4	14,4
Ensemble	15,2	8,3	9,1

En 2010, la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 – 59 mois au Bénin est de 5,2% avec une forte prévalence au niveau des garçons et du groupe d'âge 6 – 8 mois.

Les résultats de l'EMICoV montrent que la prévalence de la malnutrition aiguë globale au Bénin au cours de la période d'enquête est de 5,2% (Z-score Poids/Taille < -2 avec ou sans œdème). La prévalence de la malnutrition aiguë sévère est de 0,3% et celle de la forme modérée est de 4,8%. Il n'y a pas de différence significative entre les prévalences de la malnutrition aiguë observées en milieu urbain (5,1%) et rural (5,2%).

Selon le sexe et l'âge, on note que la prévalence de la malnutrition aiguë globale touche plus les garçons (5,5 % des garçons et 4,8 % des filles) et les enfants âgés de 6 – 8 mois. La prévalence de la malnutrition aiguë globale baisse avec l'âge des enfants.

Graphique 12 : Prévalence de la malnutrition aiguë globale par tranche d'âge (références OMS, 2006)



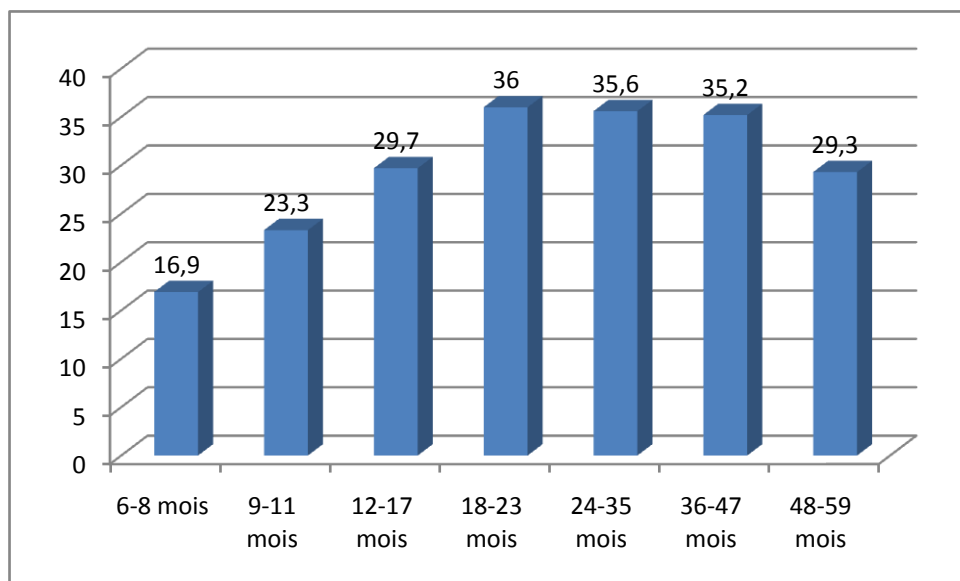
La prévalence la plus élevée est observée dans le département de l'Alibori (8,9%) suivi de l'Atacora (7,8%), du Plateau (7,2%), du Littoral (5,4%) et de l'Atlantique (5,0%). Les prévalences observées au niveau département n'ont pas dépassé la situation grave de malnutrition aiguë (prévalence supérieure à 10%).

En 2010, un enfant sur trois au Bénin souffre de retard de croissance avec des différences entre milieu de résidence significatives.

Les résultats de l'enquête montrent que 32% des enfants de 6 à 59 mois souffrent de retard de croissance dont 8,5% sous forme sévère. L'analyse selon le sexe montre que 35,0% des

garçons et 28,6% des filles souffrent de la malnutrition chronique. Le retard de croissance augmente très rapidement chez les enfants à partir de 6 mois et atteint son maximum à 24 mois. La prévalence de la malnutrition chronique globale chez les enfants de 18 – 47 mois représente le double de celle observée chez les enfants de 6 – 8 mois.

Graphique 13 : Prévalence de la malnutrition chronique globale par tranche d'âge (références OMS, 2006)



Le milieu rural, avec une prévalence de 35,2%, est plus touché que le milieu urbain (25,8%). Les prévalences les plus élevées sont observées dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Couffo, du Plateau et du Zou, où les prévalences dépassent les 35%.

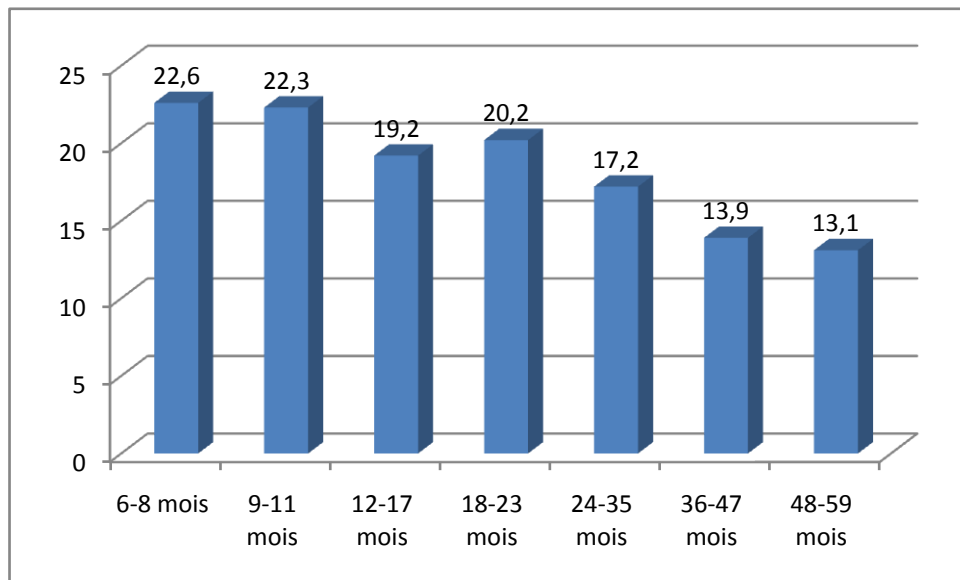
La prévalence globale de l'insuffisance pondérale traduisant une situation médiocre de malnutrition selon les références de l'OMS est de 16,6% avec des disparités selon le milieu de résidence et le département.

Au niveau national, 16,6 % des enfants de 6 à 59 mois ont une insuffisance pondérale avec 2,5 % de forme sévère. Selon le sexe, Il ressort que 18,4 % des garçons et 14,7 % des filles ont une insuffisance pondérale. Selon l'âge, l'insuffisance pondérale globale varie entre 13,1 et 22,6 %. Les enfants de 6 – 8 mois sont les plus touchés avec 22,6% et les enfants âgés de 48 – 59 mois les moins touchés (13,1%).

Les départements les plus touchés par ce type de malnutrition sont ceux de l'Alibori, de l'Atacora et du Mono avec une prévalence supérieure à 20 %. L'insuffisance pondérale est

plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain, avec des prévalences de 18,1 % et 13,7 %, respectivement.

Graphique 14 : Prévalence de l'insuffisance pondérale globale par tranche d'âge (références OMS, 2006)



Conclusion

L'enquête de suivi-EMICoV 2010 a permis de collecter des données sur les caractéristiques des ménages, la consommation des ménages, l'activité et les conditions de travail, la possession de terres et la connaissance du titre foncier, l'accès au crédit et l'épargne, la gouvernance et la démocratie, l'état nutrition des enfants de moins de cinq ans et des femmes de 15-49 ans et la santé des enfants de moins de cinq ans.

⇒ **Caractéristiques des ménages**

L'enquête de suivi EMICoV révèle que 60% de la population vivent en milieu rural et 49% de la population du pays est âgée de moins de 15 ans. Cette population est constituée à 49,9% d'hommes. Trois ménages sur quatre ont à leur tête un homme avec une taille moyenne de 4,8 personnes. On note que 58,4% de la population n'ont aucun niveau d'instruction, et seulement 1,4% ont atteint le niveau supérieur.

⇒ **Pauvreté**

Le seuil de pauvreté monétaire² annuel est estimé à 145279 FCFA en 2009 contre 116545 FCFA en 2007 et connaît ainsi sur la période une hausse de 24,7%. On note sur le plan national que 35,2% de la population béninoise vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. En milieu urbain, cette proportion est de 29,8% contre 38,4% en milieu rural.

Au Bénin, 30,8% de la population béninoise est pauvre en terme de condition d'existence contre 39,7% en 2007. La pauvreté en termes de conditions de vie touche plus le milieu rural (35%) que le milieu urbain (23%). Sur 100 ménages pauvres en 2007, 56 sont sortis de la pauvreté en 2009 et 44 sont restés pauvres. En revanche sur 100 ménages non pauvres en 2007, 24 sont entrés en pauvreté en 2009.

²Seuil de pauvreté monétaire est la dépense minimale nécessaire à un ménage pour satisfaire les besoins alimentaires et non alimentaires de base. Dans les pays en développement, il est déterminé par la valorisation d'un panier de biens permettant de satisfaire les besoins calorifiques et la structure de consommation disponible. On parle de la pauvreté absolue (1 dollar par jour par exemple). Dans les pays développés, le seuil de pauvreté représente une fraction de la moyenne ou de la médiane des dépenses par tête. On parle de la pauvreté relative.

⇒ **Emploi et chômage**

En 2010, 61% de la population active âgée de 10 ans et plus sont occupés contre 53% en 2007. Le taux d'activité est plus élevé au niveau des hommes que des femmes et au-delà de 60 ans, les hommes sont potentiellement plus actifs que les femmes. En milieu rural, 78,7% des personnes âgées de 15 ans et plus sont actives contre 70,6% en milieu urbain. L'analyse selon le secteur d'activité montre que le secteur informel mobilise 94,3% des actifs occupés. Notons qu'en 2006, le secteur informel mobilisait 95,3% des actifs occupés.

Le taux de chômage est passé de 2,1% en 2006 à 0,9% en 2010. Cette baisse a été plus marquée en milieu urbain. Parmi les sans emplois, 70,8% sont à la recherche de leur premier emploi et 62% d'entre eux utilisent les relations personnel pour rechercher un emploi.

⇒ **Consommation des ménages**

La consommation annuelle moyenne par tête a augmenté entre 2006 et 2009, passant de 213 372 FCFA à 220 444 FCFA. La consommation par tête est plus élevée au sein des ménages dirigés par des femmes.

L'analyse de la structure de consommation met en exergue une prédominance des dépenses d'alimentation et boissons non alcoolisées qui comptent pour 45,6% dans la consommation totale des ménages. Le maïs en grains crus est l'aliment le plus consommé au Bénin avec 15,6% des dépenses alimentaires.

⇒ **Sécurité alimentaire**

En 2010, 33,6% des ménages sont en insécurité alimentaires et 21,6% à risque d'insécurité alimentaire. La prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée dans les ménages dirigés par des femmes. Les départements les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont l'Atacora, le Plateau, le Couffo et le Zou.

37,9% des ménages déclarent n'avoir subi aucun choc au cours des 12 derniers mois. Un ménage sur quatre a été touché par des chocs économiques (augmentation des prix, chômage, réduction du revenu, etc.). Les chocs économiques ont touché majoritairement les ménages dirigés par des femmes et les ménages vivant en milieu urbain. Dans 94,3% des ménages, le choc subi a diminué la capacité du ménage à produire ou à acheter des vivres.

⇒ **Microfinance**

15% des ménages ont bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution de financement. Dans le département de la Donga, 64,7% des ménages ont bénéficié au moins une fois d'un prêt auprès d'une institution de financement. La complexité des démarches pour l'obtention du crédit et les garanties exigés sont les principales raisons qui freinent l'élan des populations à demander un crédit.

Les emprunts ont été obtenus dans le but de faire des affaires (30,0%) et des achats (28,9%). 94% des crédits adressés aux institutions de microfinance ont été sollicités par les travailleurs du secteur informel et 5% par les travailleurs du secteur public. 46% des crédits ont été accordés à des personnes exerçant dans la branche « commerce et restauration ».

Les résultats de l'enquête montrent que l'épargne informelle est plus développée que l'épargne formelle car au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête 60% de la population ont une fois participé à une tontine.

⇒ **Foncier**

Les résultats de l'enquête révèlent que 62,8% des ménages possèdent au moins une parcelle ou terres agricoles contre 67,5% en 2006. Seulement 3,4% de ces terrains dispose d'un titre foncier. En matière de sécurisation foncière, 31,7% des béninois ont entendu parler du titre foncier et estiment qu'il permet de sécuriser la parcelle.

Parmi les ménages possédant une parcelle, 64,2% ont investi sur leur parcelle. C'est dans les départements de l'Atlantique (81,7%) et des Collines (80%) que la proportion de ménages ayant investi sur leur parcelle est élevée.

⇒ **Gouvernance et démocratie**

Concernant le fonctionnement de l'administration, il ressort que 57,7% des béninois estiment qu'elle fonction bien mais elle souffre de dysfonctionnements. En effet, 94% des béninois pensent que la corruption est au sommet de l'Etat et 89,7% estiment qu'elle est politisée.

Au niveau des services de santé, 23% des béninois estiment qu'ils se sont dégradés depuis l'année dernière.

Enfin, 90% des béninois sont favorables à la démocratie et à l'application de ses principes comme mode de gouvernance.

⇒ **Vaccination et santé de l'enfant**

2,3% des enfants n'ont reçu aucun vaccin en 2010 contre 6,9% à l'Enquête Démographique et de Santé du Bénin (EDSB) réalisée en 2006. La Journée Nationale de la Vaccination est l'occasion privilégiée pour vacciner les enfants car 55% des enfants ont été vaccinés au cours de cette journée.

La prévalence de la diarrhée est passée de 9% en 2006 (EDSB) à 15,2% en 2010. Quant à l'IRA, sa prévalence a baissée, passant ainsi de 10% en 2006 à 8% en 2010. Un traitement auprès d'un établissement de santé a été recherché seulement pour 9% des enfants ayant souffert d'IRA.